

No. 539

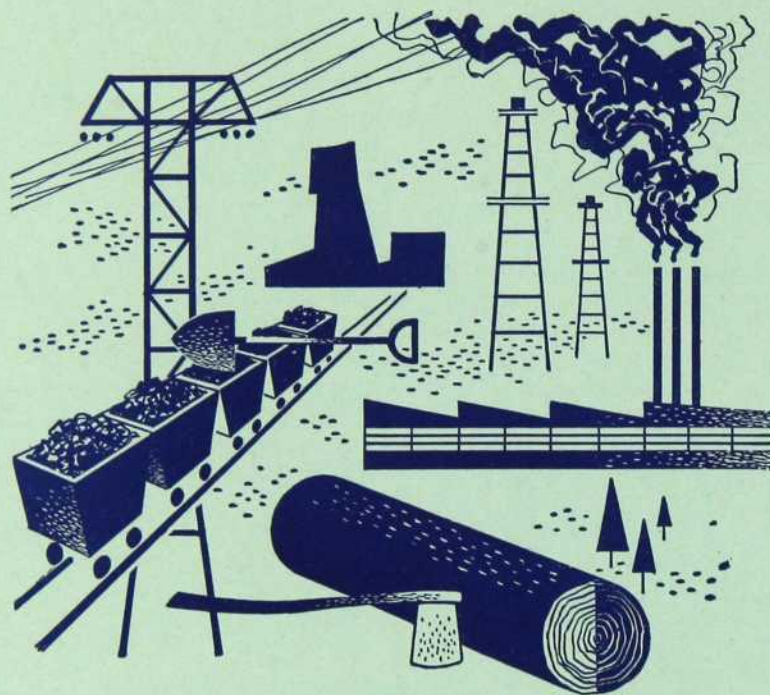
OCTOBRE 1955  
MONTREAL



MONTREAL ET LE FLEUVE SAINT-LAURENT

**BULLETIN DE LA  
CHAMBRE DE COMMERCE  
FRANÇAISE AU CANADA**

429, AVENUE VIGER, MONTRÉAL (CANADA)



## Au Service des Industries du Pays

Le vaste réseau d'usines et d'entrepôts de la Société Canadian Liquid Air s'étend de l'Atlantique au Pacifique et dessert tous genres d'industrie.

Les procédés et l'équipement Liquid Air accélèrent et simplifient la production du métal partout dans les usines canadiennes, soit dans le découpage, le façonnage, le montage jusqu'au parachèvement des structures. Il en est de même dans le domaine de l'entretien, car ces mêmes procédés et ce même équipement aident à maintenir en service un outillage précieux en fournissant des moyens faciles et économiques de le réparer.

Toute demande de renseignements au sujet des gaz industriels et médicaux, de l'outillage de soudage et de coupage et des accessoires Canadian Liquid Air doit être adressée à la succursale ou au dépositaire L.A. le plus près de chez vous — il y en a dans tous les principaux centres du pays.



Canadian **LIQUID AIR** Company  
LIMITED

ST. JOHN'S, SYDNEY, HALIFAX, MONCTON, QUEBEC, SOREL, MONTREAL, OTTAWA, TORONTO,  
HAMILTON, WATERLOO, LONDON, SARNIA, WINDSOR, PORT ARTHUR, WINNIPEG, REGINA,  
SASKATOON, EDMONTON, CALGARY, CRANBROOK, VANCOUVER, VICTORIA, KITIMAT.

# BULLETIN

DE LA

## CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

MONTREAL

OCTOBRE 1955

No. 539

### ADRESSES OFFICIELLES

#### AMBASSADE DE FRANCE

42, rue Sussex, à Ottawa

Conseiller Commercial ..... 464, rue Wilbrod, Ottawa  
Conseiller Commercial ..... 185 Bay Street, Toronto, Ont.  
Attaché Commercial ..... 610 ouest, rue St-Jacques, Montréal  
Services Officiels du  
Tourisme Français ..... 1170, rue Drummond, Montréal

#### CONSULATS

Consulat Général  
de France ..... 1980 ouest, rue Sherbrooke, Montréal  
Consulat Général de France ..... 85, avenue de la Tour, Québec  
Consulat General  
de France ..... Hall Building, 789 West Pender, Vancouver, B.C.  
Consulat ..... 63 Victoria Road, Halifax  
Consulat ..... 185, Bay Street, Toronto  
Consulat ..... 415 Paris Building, Winnipeg  
Consulat ..... 73 Monkstown Rd., St. John's Nfld.

#### AGENCES CONSULAIRES

Agence Consulaire ..... 208 Grain Exchange Bldg., Calgary  
Agence Consulaire ..... 11222 - 98th Avenue, Edmonton, Alta.  
Agence Consulaire ..... a/s Sté l'Assomption, Moncton, N.B.  
Agence Consulaire ..... 43 Esplanade street, Sydney, N.S.  
Agence Consulaire ..... 58 Dock Street, Saint-Jean, N.B.  
Agence Consulaire ..... 44 rue Summer, Charlottetown, P.E.I.

Conseil Supérieur des Français de l'Étranger  
Délégué pour le Canada : M. Henri Dolisie  
1111 Beaver Hall Hill, Montréal

### SOCIÉTÉS FRANÇAISES À MONTRÉAL

Association des Français Libres  
(section Montréal)

2340 Lincoln Ave., Montréal  
Président : M. E. Krafft

Chambre de Commerce Française au Canada

429, Ave. Viger, Montréal  
Président : M. Georges Vinant

Sociétés des Anciens Combattants Français

429, Ave. Viger, Montréal  
Président : M. Robert H. Lacour

Union Nationale Française

429, Ave. Viger, Montréal  
Président : M. J. Bonnel

#### ADRESSES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL :

##### Comité Franc-Dollar

464, rue Wilbrod, à Ottawa  
Représentant au Canada : M. F. A. Vaison

##### Alliance Française

32 Elmwood, Montréal  
Président : M. Jean Lallemand

##### Comité France-Amérique

132 ouest, rue St-Jacques, Montréal  
Président : M. le Sénateur T. Vien

### Sommaire

Evolution - Mécanisation - Electronique	3
Dégustation de vins de France	5
Les Canadiens à la recherche du soleil d'hiver, par A. Mallavoy	7
Accord franco-canadien sur la restau- ration des droits de propriété in- dustrielle	11
Le chauffage urbain à Paris	15
The French Chemical Industries Raw Materials	18
La population et l'emploi au Canada	21
Importations au Canada en provenan- ce de France	25
Le commerce extérieur canadien pen- dant le 1er semestre 1955	26
Chronique des Membres	27
Liste des Membres	28

### CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

Reconnue par le Ministre du Commerce  
et de l'Industrie du Gouvernement Français  
le 20 août 1886.

429, AVENUE VIGER, MONTREAL (CANADA)

Téléphone : PLateau 9420  
Adresse télégraphique : "GALLIA, MONTREAL"

BUREAU DE PARIS (France)  
31, Avenue Pierre-Ier-de-Serbie - Paris (16ième)  
Téléphone : KLEber 68-50

A bord d'un  
avion  
**AIR FRANCE**  
c'est déjà

la France qui vous accueille



**MONTREAL -**

*Paris*

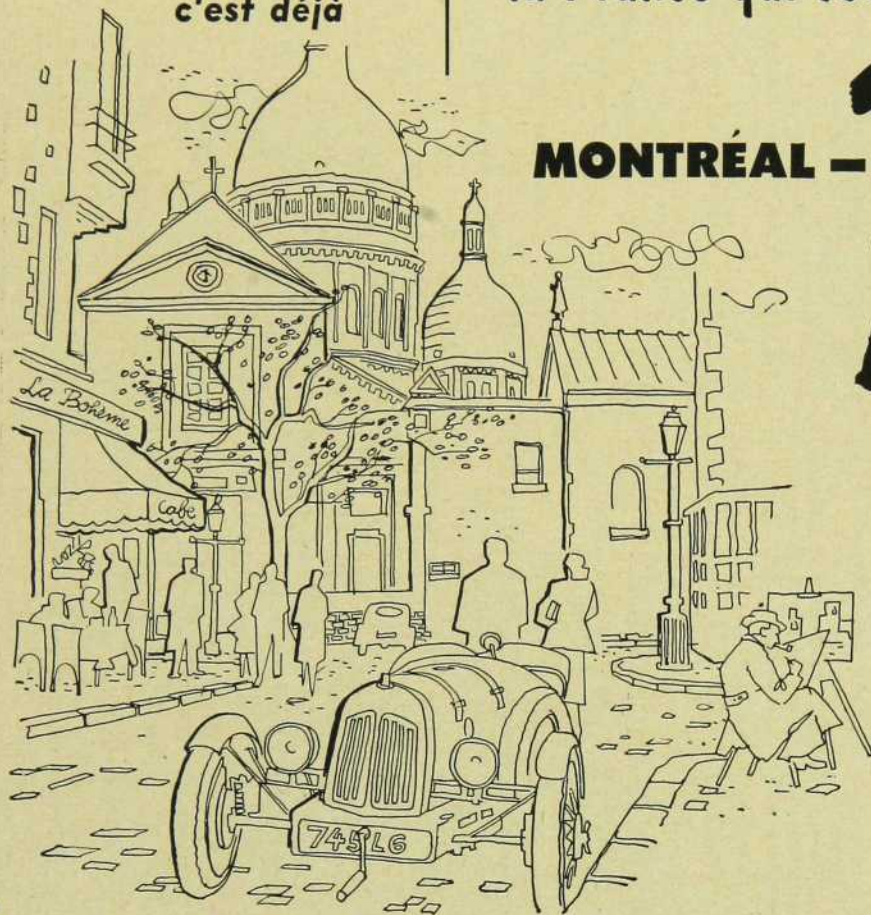
Une ambiance  
unique et une cuisine exquise dignes  
des meilleures traditions françaises.

Une sécurité parfaite avec des  
pilotes ayant à leur actif plus d'un  
million de milles de vol.

**AIR FRANCE**

*Le plus vaste réseau aérien mondial*

Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou  
AIR FRANCE, Immeuble de l'Aviation Internationale,  
rue Dorchester ouest, Montréal - UN. 6-8344



# Evolution

## Mécanisation - Electronique

La mécanisation électronique se répand, se généralise. Les laboratoires de recherches se multiplient. Chaque jour nous apporte une nouvelle petite merveille apte à couper des mains supprimant ainsi le pain quotidien dans plusieurs familles... Les syndicats dans toutes les classes de travailleurs sont alertés à juste titre. La menace s'étend aux ateliers de toutes les industries, à leurs bureaux commerciaux et administratifs. Les « petites mains » ne sont plus. L'artisanat est mortellement atteint. L'inquiétude s'accroît. On cherche des remèdes qui ne sont que des demi-mesures. Une fois de plus, les hommes sont victimes de leur propre travail, de leur action.

Dans le siècle des découvertes atomiques, de l'avion-jet, de l'automobile qui dévore la route, dans l'accélération scientifique de toute la vie, il était à prévoir que le rythme de notre existence subirait inévitablement des perturbations profondes dont nous ne mesurons pas encore les conséquences.

Cependant les « Cerveaux électroniques » ne pourront jamais remplacer notre imagination, ni les recherches des hommes. La mécanique ne détrônera pas la Nature. Tout a une limite. — Par la force des faits, nous retournons vers les sélections de l'intelligence. Les sélections humaines ont jadis créé les classes sociales qui tendent à disparaître. Les sélections de l'intelligence vont les remplacer.

Les inventions modernes vont certainement nous obliger à des modifications fondamentales. Les êtres les mieux doués deviendront de plus en plus une nouvelle aristocratie. Les intelligences normales deviendront des exécutants responsables. Les intelligences moyennes vont devoir pour vivre utiliser sinon leurs mains, mais pour le moins accepter les directives de l'échelon supérieur. Nous ne pouvons plus vivre au ralenti, et la machine humaine ne supporte pas aisément les phénomènes des accélérations. Les hommes en général, vont devoir s'accommoder de la mécanisation.

A l'atelier, dans le bureau, l'homme deviendra un surveillant, mais la machine aura supprimé un nombre « X » de travailleurs. Normalement, les prix de revient devraient être moindres, car la production sera doublée, triplée ou quadruplée ou plus encore. Le prix de

vente devrait diminuer proportionnellement, ainsi que le nombre des heures de travail, laissant à l'homme des heures de loisirs productifs dans une autre sphère. Le standard de vie devrait être plus élevé, et la vie elle-même devrait coûter moins cher. Mais pour ce faire, il faut que chacun comprenne et s'il ne veut pas comprendre, il faut qu'il y soit contraint. — L'employeur et l'employé ont des devoirs vis-à-vis l'un de l'autre, s'ils ne les respectent pas, c'est le chaos.

Le grand problème doit être résolu par les éducateurs, qui vont devoir préparer les classes sociales et les éduquer à la base. Dès maintenant, les éducateurs, les hommes de science, les grands capitaines d'industries doivent se grouper, converser, établir des plans d'éducation, de spécialisation suivant la valeur de l'individu. Il faut prévoir un nouveau système social en rapport avec les moyens modernes de créer, de réaliser, de produire. Le temps presse. Si nous nous perdons en discours et palabres stériles, nous n'arriverons pas à suivre la révolution industrielle, le progrès mondial, et nous aboutirons à des perturbations dont la portée, l'ampleur et les conséquences sont imprévisibles.

L'éducation des masses doit être désormais basée sur une « mécanisation générale ». La création d'une élite sera beaucoup plus aisée que la formation de ces masses. En effet, la sélection d'une élite se fera par voie d'élimination. Il sera beaucoup plus délicat d'assimiler les masses à un nouveau système de travail, de les former à de nouvelles satisfactions journalières et à leur faire concevoir différemment ce que nous définissons d'un mot vague et qui ne signifie rien : le bonheur dans la liberté.

Les éducateurs ne doivent pas perdre de vue que l'homme n'acceptera jamais de devenir uniquement une machine et ce serait renier tout le passé que de vouloir simplement le ramener à la matière. Quel qu'il soit, l'homme pense, réfléchit et il a droit à sa vie morale et spirituelle. S'il travaille de ses mains, s'il n'est qu'un rouage, quasi automatique, il va falloir lui donner des dérivatifs qui lui permettront d'être lui, de recouvrer sa personnalité, durant les heures de loisirs obtenues par un nombre moindre des heures de travail.

L'examen doit commencer sur les bancs de l'école enfantine. L'enfant doit être suivi, guidé, aiguillé, mo-

delé, pour devenir l'homme équilibré que la Société requiert. Le problème est immense. Nous sommes en retard sur le progrès industriel et économique. Il faut s'y attaquer sans plus tarder.

Tous les éléments, même ceux qui paraissent les plus disparates, devront être coordonnés car tout se tient, tout appartient à un même système. Il n'y a plus place pour les faiblesses, pour les compromis, pour les faux savants et les charlatans. Notre siècle est sans merci. Ceux qui ne garderont pas la cadence deviendront des déchets. Plus l'accélération va grandir, plus le système social devra être maintenu en équilibre.

Le chef d'une grande industrie devra être pratiquement un « surhomme », car il aura la responsabilité, non seulement de toute la mécanisation, mais aussi de toutes les machines humaines attachées à cette mécanisation. Une erreur, une faute engendreront des catastrophes morales et matérielles. Il faudra aux hommes des nerfs d'acier, une présence d'esprit adéquate, et tout cela ne peut s'acquérir que par une éducation continuellement en éveil.

Cette éducation n'existe pas encore, il faut la créer de toutes pièces. La société humaine est de plus en plus dans le désarroi. Il faut la remettre en équilibre. Façonner la jeunesse trop abandonnée à elle-même. Et ce ne sont pas des mots que nous voulons, mais des faits concrets que nous envisageons. La parole est aux sociologues réalistes, et non aux phraseurs. Il faut faire quelque chose.

Nous sommes à une époque où la mécanisation, la machine et l'électronique ne permettront pas les insuffisances. La matière est sans indulgence. C'est à dire que les hommes chargés de leur conduite, de leur surveillance, de leur marche, devront être à la hauteur de leur tâche tant par les connaissances que par leur conscience dans le travail. Les petits arrangements, les solutions de compromis ne sont plus acceptables si dans une grande organisation on veut éviter de lourdes pertes, si dans un gouvernement on veut être sérieux. Tel employé qui colle des enveloppes avec une petite éponge n'a plus le droit d'exister. Il doit être employé ailleurs, là où il peut être utile.

Les décisions doivent être mûrement réfléchies, mais ensuite sans appel. Les sanctions à prendre seront sans faiblesse et par un seul responsable. Tant pis pour nous, nous l'avons voulu ainsi. L'accélération est devenue un

tourbillon et tout doit être dirigé, canalisé. La moindre fuite peut déclencher un arrêt général dans tout le mécanisme, et cela aussi bien dans la manufacture que dans les services commercial et administratif.

Ceux qui n'accepteront pas les décisions passeront aux déchets. Nous devons nous discipliner nous-mêmes. Durant les deux guerres et entre ces deux guerres, nous avons été pratiquement livrés à nous-mêmes, à nos instincts, à nos faiblesses. La Société doit procéder à un reclassement. Chacun doit rentrer dans les règles d'une discipline sociale dont il a les bénéfiques et qu'il doit en conséquence respecter. Dans les circonstances mondiales actuelles, il est permis d'espérer que la troisième guerre, dont on nous entretient encore n'est plus que « le loup-garou » de notre enfance... Hors donc, il faut énergiquement faire un retour vers l'ordre et l'équilibre harmonieux... autant que faire se peut... Les cloisons doivent disparaître, nous devons tous voir et être vus. Les murs opaques de l'ancien habitat ont fait place aux glaces transparentes. Nous devons nous ressaisir. Les hommes doivent suivre la marche du progrès qu'un groupe d'entr'eux ouvre chaque jour plus large devant nous. La vie de chacun est une affaire sérieuse qui intéresse toute la Société dans laquelle chacun de nous a son rôle à jouer.

La vie moderne peut être comparée à une turbine tournant à une vitesse puissance « n ». Les déchets sont éliminés par la force centrifuge tandis que les éléments sains s'intègrent en un noyau solide et résistant tant qu'il n'a pas épuisé son coefficient de « vibrations »...

« De quoi demain sera-t-il fait ? »

La création d'une Direction de l'Electronique au ministère de la Défense Nationale a fait l'objet d'une proposition de loi, direction qui s'ajoutera aux directions techniques traditionnelles (Direction des Etudes et Fabrications d'armement, Direction technique et industrielle de l'Air, Direction centrale des constructions et armes navales, Direction des poudres). Cette direction sera chargée de contrôler l'activité des services d'étude et de fabrication des matériels électroniques des trois armes et de grouper sous son autorité les laboratoires et services d'intérêt commun.

DEGUSTEZ  
la fameuse  
LIQUEUR  
du  
PAYS BASQUE

**LIQUEUR IZARRA**

JAUNE en Bout. No 33F  
en tout temps

VERTE en Cruches No 33A  
pour cadeaux de fête

EN VENTE  
dans tous les  
MAGASINS  
de  
C. I. Q.

# Dégustation de VINS DE FRANCE

Une nouvelle dégustation de Vins de France a été offerte à l'Hôtel Ritz Carlton, le mardi 4 octobre 1955, par le Comité Franco-Canadien des Vins de France.

Ce Comité a été fondé l'an dernier à la demande du Comité National de Propagande en Faveur du Vin, Organisme Officiel dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il est présidé par le Conseiller Commercial de l'Ambassade de France et comprend l'Attaché Commercial de France à Montréal et leur collaborateur, chargé de la section Vins et Spiritueux, qui est le Secrétaire du Comité. Les autres membres sont le Président de la Chambre de Commerce Française au Canada, le Directeur des Services Officiels Français du Tourisme, cinq agents en Vins et Spiritueux, deux représentants des hôtels, restaurants et clubs, le Président des Médecins Canadiens Amis des Vins de France et trois journalistes.

Son rôle consiste à susciter, coordonner et organiser la publicité et la propagande en faveur de la consommation des Vins de France au Canada et de tirer le meilleur parti des moyens mis à sa disposition par le Comité National de Propagande en Faveur du Vin. Cette action s'exerce par le canal de la publicité dans les journaux et revues d'expressions française et anglaise et par la tenue de diverses manifestations, telles que des dégustations de vins et des participations à des banquets, réunissant des Canadiens susceptibles d'apprécier nos vins et d'en devenir des consommateurs réguliers.

Le Comité a organisé deux grandes dégustations en 1954 à Montréal, la première au Cercle Universitaire et la seconde à l'Hôtel Ritz Carlton. Celle du Cercle, de caractère strictement professionnel, avait été réservée d'une part aux agents et représentants, d'autre part au personnel de la Commission des Liqueurs de la Province de Québec. Celle de l'Hôtel Ritz Carlton, plus

largement ouverte, s'était accompagnée d'un programme artistique, qui en avait rehaussé l'agrément.

Cette année une dégustation a été donnée à Toronto, à l'Hôtel King Edward, à l'occasion de la Foire Internationale et la deuxième, tenue à Montréal, dont nous parlions au début de cet article, a revêtu un éclat particulier.

Elle avait été organisée avec le concours de la Chambre de Commerce Française dont tous les membres actifs et adhérents avaient été priés d'amener trois invités, choisis, autant que possible, parmi des Canadiens.

Le Comité avait en outre invité les autorités de la Commission des Liqueurs, de nombreuses personnalités canadiennes et françaises, les professionnels du Vin et de la Gastronomie, les journalistes, les Médecins Canadiens Amis des Vins de France et les Artistes Ca-

## L'Anjou et ses vins!

Parce qu'ils sont séduisants, gais, spirituels...

Les vins d'ANJOU et de SAUMUR  
sont par excellence

les vins de la JOIE et du BONHEUR DE VIVRE

**ROYAL DE NEUVILLE, Anjou rosé pétillant 97 G**  
**ROSE D'ANJOU BRISSAC, nature et sec 93 B**  
**CHATEAU DE CHAMBOUREAU, blanc et demi-sec 97 F**

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA C. I. Q.

Compliments de

**ALBERT CLEMENT**

IMPORTATEUR - VINS ET LIQUEURS

MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE  
AU CANADA

Du sourire, du charme, de la gaieté en bouteilles  
pour toutes les célébrations,  
en société ou en famille.

# Guerlain

Parfumeur-Distillateur  
68, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES  
PARIS



Agents exclusifs pour le Canada

VINANT Limitée • 200, rue Vallée • MONTREAL

nadiens Amis des Vins de France. Enfin, la Compagnie de la Comédie Française avait gracieusement accepté, malgré son programme très chargé, d'honorer cette manifestation de sa présence.

La réunion a obtenu le plus franc succès et près de 600 personnes ont répondu à l'appel du Comité. Les vins ont été servis à trois tables, la première groupant les vins blancs et rosés secs : Alsace, Bordeaux, Bourgogne, Val de Loire; la deuxième offrant les vins rouges : Bordeaux, Bourgogne, Côte du Rhône et la troisième réservée aux vins blancs de dessert : Bordeaux, Val de Loire et Champagne. Il a été offert 36 marques différentes de vins, représentant toutes les régions et leur dégustation a duré environ trois heures, fort agréablement coupées par un intermède poétique d'exceptionnelle qualité, quatre des Comédiens Français ayant dit des poèmes vigneux de Ronsard, Ponchon, Nelligan et Musset.

Chaque convive, ayant reçu à l'entrée un programme de cette dégustation et le dépliant « Un Art de France — Le Savoir Boire », a pu emporter avec lui, outre le souvenir d'une réunion brillante, un document qui lui permettra de devenir un connaisseur des Vins de France ou de gagner à leur cause les Canadiens déjà si épris d'autres formes de notre culture.

P. B.

## COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

NEW YORK • PLYMOUTH • LE HAVRE

16 novembre	LIBERTE	16 février	LIBERTE
2 décembre	LIBERTE	3 mars	LIBERTE
28 janvier	LIBERTE	* 15 mars	FLANDRE

\* Nouvelle-Orléans/Le Hâvre

5 Croisières aux Antilles à bord de l'« Ile de France »

Départs de New-York :

22 décembre — 6 janvier — 20 janvier — 10 février — 2 mars

# French Line

1196 Place Phillips — Montréal  
ou votre Agent de Voyages autorisé



### SERVICE DE FRET

En collaboration avec la Swedish American Line — service hebdomadaire de navires (fret seulement) entre les Grands Lacs Montréal et Québec et les ports Européens compris entre Bordeaux-Hambourg.

Agents : Furness Withy & Co. Ltd., 315 St-Sacrement

Montréal



# Les Canadiens

## ... À LA RECHERCHE DU SOLEIL D'HIVER

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le ciel de Montréal, bas et gris, apparaît en attente de neige. Bien fini l'été qui régnait éclatant sur les lacs et les forêts ! Déjà dépassé l'automne et ses flamboiements aux flancs des Laurentides ! L'hiver dispensera vite ses premiers flocons, joies des enfants et regrets des parents qui songent : « il y en a maintenant pour six mois ». Un héros français du Siegfried de Giraudoux dit à un partenaire canadien : « Chez nous, neige est un mot utile tout juste quelques jours par an, mais chez vous il est essentiel, recouvrant votre vie pendant six mois »<sup>1</sup>. L'hiver subpolaire qui règne au Canada ne manque certes pas de beauté; qui n'a pas ressenti le rude attrait des grands horizons dépouillés et le charme monochrome de la neige « toujours recommencée » ? Il n'en est pas moins vrai qu'outre mille désagréments dans la vie quotidienne (parfois le moindre déplacement peut prendre figure d'une équipée héroïque), le poids de ces longs mois glacés se fait sentir lourdement sur nos corps et sur nos esprits. Comme on rêve alors d'évasions ensoleillées, d'une plage aux eaux tièdes, de palmes et de fleurs !

Or, l'évasion de nos jours n'est pas seulement motif à rêverie, elle peut facilement trouver par le grand tourisme façon de se réaliser. Les Canadiens qui dépensent per capita plus que quiconque en voyages<sup>2</sup>, sont donc de ce côté champions du monde de l'évasion. La beauté de leur été et l'éclat de leur automne font chez eux de l'hiver l'époque rêvée pour voyager. Tandis que dans tous les autres pays les mois de la belle saison voient partir la très grande majorité des voyageurs, au Canada, selon les statistiques d'Ottawa, les dépenses des touristes à l'étranger se partagent en fractions presque égales au cours des quatre trimestres de l'année. Dans quelle mesure la France et les territoires français profitent-ils de cette propension, à peu près unique, des Canadiens à voyager hors-saison ? Dans une très faible mesure, avouons-le tout de suite. Le tourisme des Canadiens vers la France continue de connaître de mai à septembre une très remarquable expansion. Tandis que jusqu'à 1949 on n'avait jamais compté chez nous plus de 9.000 Canadiens par an, le total en 1955 se situera entre 45 et 50.000. La persistance du mouvement ascendant

est d'autant plus remarquable que le tourisme américain vers la France a marqué cette année une sensible régression. D'autres pays européens — et en premier lieu la Grande Bretagne et l'Italie<sup>3</sup> — profitent avec nous de ce goût des Canadiens pour les « vieux pays », mais ni eux ni nous n'ont réussi encore à étaler les saisons des voyages. De mai à septembre paquebots et avions transocéaniques sont occupés à pleine capacité (Air France par exemple a dû refuser l'été dernier des centaines de passagers). D'octobre à avril l'Europe ne profite plus que dans une faible mesure du tourisme canadien, alors que celui-ci, nous venons de le dire, dispense ses faveurs — dollars aussi bien l'hiver que l'été.

Où donc nos amis vont-ils chercher le soleil d'hiver ? En premier lieu aux Etats-Unis. Des Provinces de l'Est on va en Floride; des Provinces de l'Ouest en Californie. Les déplacements des Québécois et Ontariens vers la Floride de décembre à avril prennent une ampleur extraordinaire. Ils sont responsables du déséquilibre de la balance des comptes touristiques entre Canada et Etats-Unis<sup>4</sup>. La Floride coûte très cher, mais son soleil d'hiver en fait pour nos Canadiens un but tout indiqué, sans compter que ceux qui ont résolument adopté l'« American way of life » y retrouvent une atmosphère familière. Nous sommes malgré tout persuadés qu'une notable fraction de ces hivernants peut être arrachée au « déterminisme floridien ». Les dirigeants canadiens s'inquiètent à juste titre de l'hémorragie de dollars canadiens due au tourisme de leurs ressortissants vers les Etats-Unis, dollars dont les Américains n'ont nul besoin pour leur équilibre monétaire, tandis que dirigés vers d'autres pays ils permettraient de développer les échanges commerciaux avec le Canada. A l'appui de ces con-

<sup>3</sup> Dans leur générosité péninsulaire les Italiens parviennent même à dénombrer chaque année sur leurs rives plus de ressortissants canadiens qu'il n'en a quitté le Pays à destination de l'Europe, selon les statistiques d'Ottawa, recoupées par celles des transporteurs transatlantiques.

<sup>4</sup> Les Canadiens dépensent plus aux Etats-Unis que ne le font les Américains au Canada. Les autorités fédérale et provinciale du tourisme canadien ont lancé cette année sous le slogan « Visitez d'abord votre pays » une campagne de propagande qui semble porter ses premiers fruits. Reconnaissons que de la Gaspésie à l'Île de Vancouver le Canada offre de magnifiques horizons aux touristes les plus exigeants. Il n'en demeure pas moins l'attrait essentiel en été des « vieux pays » d'Europe, dont nous profitons largement — en hiver des régions ensoleillées — dont nous profitons peu.

<sup>1</sup> Je cite de mémoire

<sup>2</sup> Deux fois et demi plus que les Américains.

## **C. E. Racine & Cie Limitée**

COURTIERS EN DOUANE  
ET TRANSITAIRES

Board of Trade Building

Montreal

Téléphone : MA. 5293

## **BANQUE L. G. BEAUBIEN**

SIÈGE SOCIAL:

1, RUE RICHEPANCE  
PARIS (8<sup>ème</sup>)

Adr. Télég.: BEAUBANK

Tél.: OPera 90.62

TOUTES OPÉRATIONS FINANCIÈRES  
ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Succursale à

**ST-PIERRE ET MIQUELON**

## *L'hiver en France*

- L'hiver à Paris est la grande saison de la vie théâtrale, artistique, mondaine. C'est en y séjournant à cette époque, et non en été, qu'on peut apprendre à connaître Paris.
- L'hiver sur la Côte d'Azur offre son éternel soleil, ses fleurs, ses réjouissances du Carnaval.
- L'hiver dans les montagnes de France réserve aux sportifs d'incomparables champs de neige, de 3.000 à 12.000 pieds d'altitude.
- Les transporteurs transatlantiques et les hôtels français consentent en hiver des réductions importantes.

Pour tous renseignements et envois gratuits de documentation  
adressez-vous à votre agent de voyage ou aux

**SERVICES OFFICIELS DU TOURISME FRANÇAIS**

1170, rue DRUMMOND — MONTREAL

TEL. UNiversity 6-5016

sidérants économiques on peut sans peine trouver des motifs d'ordre culturel; envoyer séjourner les touristes Canadiens dans les pays de vieille civilisation, cela rejoint tout-à-fait les préoccupations du rapport Massey.

Pour les vacances d'hiver le Mexique remporte précieusement de grands succès parmi les Canadiens. Les départs ont doublé l'hiver dernier et pour le prochain, Air France, qui assure la seule liaison directe New York — Mexico, devra s'ingénier à trouver non des clients pour ses avions, mais des avions pour ses clients. Le succès du Mexique se conçoit aisément pour ceux qui ont pu voyager même brièvement en ce pays; outre des plages et un climat égaux ou supérieurs à la Floride, il offre l'attrait du nouveau, du pittoresque, d'un cachet authentique, de trésors de civilisation. Sans doute constitue-t-il pour le tourisme français, vu du Canada, une concurrence, mais je ne crois pas qu'il convienne de s'en alarmer. Un dirigeant du cinéma français me confiait que les succès du cinéma italien ne pouvaient en définitive que lui profiter sur les marchés lointains, puisqu'aussi bien l'un et l'autre défendent des valeurs similaires. Ainsi le voyageur qui aura pris au Mexique le goût de l'authentique, sera-t-il à plus ou moins longue échéance un voyageur gagné pour l'Europe.

Avec le Mexique, les Bermudes et les Antilles anglaises se disputent la faveur des touristes canadiens qui regardent ailleurs qu'aux Etats-Unis. Les prix y sont beaucoup plus élevés mais le confort, la nourriture, les distractions, plus conformes à leurs habitudes. Vers les Bermudes, relativement proches, les Anglais ont su drainer un remarquable courant au départ de Montréal et surtout de Toronto. Que n'en faisons-nous autant pour nos Antilles !

Avec la Martinique et la Guadeloupe nous possédons des lieux de séjour d'hiver merveilleusement adaptés aux Nord-américains, mais rien ou à peu près rien n'a été fait pour les équiper. La faute est impardonna- ble de laisser inexploités de tels gisements touristiques, mais nous ne pouvons que la constater. Pour des Canadiens de langue française nos Antilles devraient être un débouché idéal. Certains d'entre eux ont tenté le voyage l'hiver dernier ainsi que notre compatriote M. Pinel; ils en sont revenus ravis, mais persuadés que dans les conditions actuelles il ne peut s'agir que d'aventures isolées.

Et la France dira-t-on ? Pourquoi n'accueillerait-elle pas des Canadiens en hiver, grâce à sa prestigieuse Côte d'Azur ? Jusqu'à maintenant nos succès ont été très limités dans ce secteur. Nous pouvons décider des personnes âgées ou des convalescents (qui de toute façon n'iraient pas gambader sur une plage) à passer quelques semaines, voir quelques mois sur la Riviera, de février à avril; nous pouvons aussi décider à partir

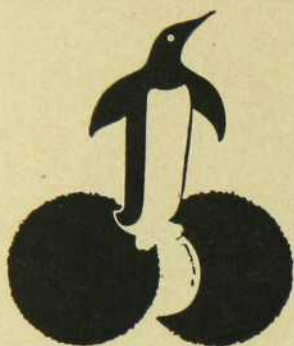
vers la même époque des touristes qui de toute façon iraient en Europe; nous ne pouvons pas offrir comme vacances d'hiver sur une grande échelle la Côte d'Azur en remplacement de la Floride ou des Caraïbes. Le Canadien qui quitte son pays au milieu des neiges et des frimas veut trouver un pays assez chaud pour pouvoir s'y promener en tenue légère et se baigner dans la mer. A partir du début de mai seulement, notre Riviera remplit ces conditions. Ainsi de la Corse, qui n'est d'ailleurs pas équipée — autre carence. Les autres côtes européennes de la Méditerranée (Espagne, Italie, Yougoslavie), un peu plus chaudes que les nôtres offrent cependant des conditions climatiques similaires.

C'est l'Afrique qui peut concurrencer la Floride ou les Caraïbes. Les grandes chasses en Afrique noire ne peuvent être offertes qu'à des privilégiés, mais il y aurait une « promotion » intéressante à mener<sup>5</sup>. Quant à l'Afrique du Nord elle devrait être promise à un magnifique essor du tourisme nord-américain, si la situation politique le permettait. Les grands lieux de séjour du Sud Marocain, les oasis du Sahara algérien offrent de merveilleuses possibilités. Là le Canadien trouverait toute la chaleur souhaitable, avec des hôtels très modernes, sans compter un pittoresque et un dépaysement complets. Le transport coûte certes beaucoup plus cher que celui qui conduit vers la Floride ou les Caraïbes, mais les prix des hôtels sont si raisonnables que pour un séjour de trois semaines la dépense totale est du même ordre et pour un séjour plus long il y a finalement économie.

Hélas on connaît l'incertitude qui règne actuellement sur nos territoires du Maghreb ! Il ne saurait donc présentement être question de mener une campagne de propagande touristique en leur faveur. Cependant pour des territoires comme la Tunisie ou les oasis du sud-algérien qui restent à l'écart des troubles actuels, on peut espérer quelques succès isolés. Par exemple on peut envoyer sans crainte un Canadien à Ghardaïa, cette merveille du Sahara. Comme récemment l'Abbé Ambroise Lafortune, il en reviendra ébloui.

Dans l'ensemble il faut admettre que nous ne pouvons raisonnablement attendre un grand développement du tourisme canadien d'hiver vers la France et l'Union française tout au moins dans un avenir rapproché. Nos grands atouts sont les Antilles et l'Afrique du Nord. Pour les Antilles il faut attendre que se dessine enfin une politique touristique. Pour l'Afrique du Nord, elle est parfaitement équipée en hôtels et moyens de transports, il faut attendre le déroulement de la situa-

<sup>5</sup> Une grande agence de Montréal, la maison François Hone a déjà organisé des tours dans les territoires belges, anglais et français.



## LAINES DU PINGOUIN

en vente dans tous les bons magasins

Dépôt :

7080, RUE HUTCHISON — MONTREAL

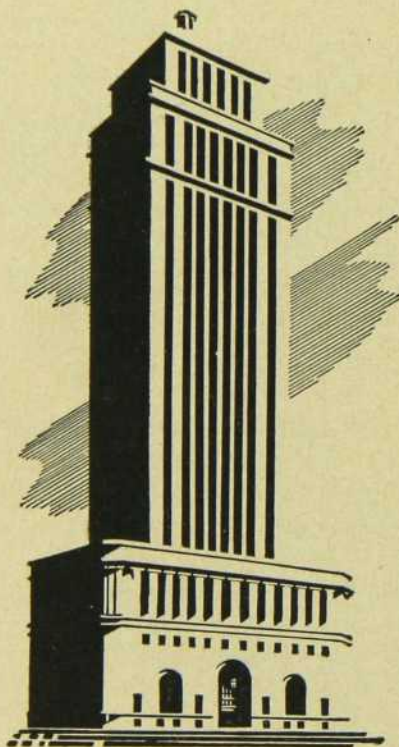
TÉL.: GRavelle 3428

tion politique. Soyons donc modestes dans nos prévisions et visons seulement à développer dans une certaine mesure les séjours sur la Côte d'Azur à la fin de l'hiver et au début du printemps.

N'oublions pas cependant que pour récolter des dollars, si nécessaires à notre pays, il existe dans l'ordre touristique un autre moyen que le séjour dans les territoires français; il s'agit de voyager, où qu'on aille, sous pavillon français. Les avions d'Air France qui relient New York à Mexico sont des « dollars earners ». Le sont aussi les paquebots de la Cie Générale Transatlantique qui offrent chaque hiver un ensemble magnifique de croisières dans les Caraïbes. L'hiver prochain encore trois croisières du « Flandre » et deux de « l'Île de France », échelonnées du 22 décembre au 14 mars, proposent sur de petites Frances flottantes des évasions vers le soleil. Il ne s'agit pas de faire pour une firme de la publicité commerciale, mais nous voudrions voir chaque Français du Canada persuadé qu'il est de son devoir de faire connaître ces croisières autour de lui et de décider à s'y inscrire un ou plusieurs de ses amis canadiens.

A. MALAVOY

*Directeur des  
Services Officiels du Tourisme Français*



Siège Social — Montréal

*L'une des plus grandes  
banques du monde, elle  
grandit avec le Canada*

## LA BANQUE ROYALE DU CANADA

PLUS DE 850 SUCCURSALES AU CANADA ET A L'ETRANGER

ACTIF : PLUS DE \$3,000,000,000

# Accord Franco-Canadien sur la restauration des droits de propriété industrielle

DECRET N° 55-922 DU 2 JUILLET 1955  
« J.O. » du 12 juillet 1955

*Article premier.* — Sera publié au « Journal Officiel » l'accord franco-canadien, signé à Ottawa le 5 mai 1948, sur la restauration des droits de propriété industrielle atteints par la deuxième guerre mondiale.

## TEXTE DE L'ACCORD

Le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada, désireux de régler les questions de propriété industrielle nées entre les deux pays du fait de la guerre et en particulier de prolonger les droits de priorité en matière de brevets et les délais nécessaires à l'accomplissement des formalités concernant les brevets et demandes de brevets, sont convenus de ce qui suit :

*Article premier.* — Les demandes de brevets, régulières en la forme, déposées par les ressortissants canadiens au ministère français de l'industrie et du commerce avant le 16 novembre 1947 avec revendication du bénéfice de la priorité prévue par l'article 4 de la convention d'union de Paris de 1883 pour la protection de la propriété industrielle et par les textes subséquents qui l'ont modifiée ou complétée, seront considérées comme valables si les droits de priorité auxquels elles se réfèrent n'étaient pas expirés le 3 septembre 1939 ou si les droits ont pris naissance depuis cette date.

*Art. 2.* — Les demandes de brevet déjà déposées par des ressortissants canadiens, sans revendication du droit de priorité, tel qu'il résulte de l'article premier ci-dessus, seront admises au bénéfice de ce droit, à la condition que le déposant ou ses ayants droit en aient formulé la requête avant le 16 mai 1948.

*Art. 3.* — Les documents exigés à l'appui des demandes de priorité formulées en application des articles premier et 2 ci-dessus seront considérés comme valablement déposés s'ils l'ont été avant le 16 août 1948.

*Art. 4.* — La durée de validité des brevets d'invention délivrés en application du présent accord ne pourra excéder vingt-deux années à compter du jour du dépôt de la demande servant de base à la revendication de priorité. Les dates normales d'échéance des annuités prévues par les lois françaises resteront inchangées.

Le montant de l'annuité afférent à la vingt et unième et à la vingtième année de la durée des brevets sera égal à celui exigé pour la vingt-deuxième année.

*Art. 5.* — Pour l'application de dispositions spéciales autorisées par les lois françaises relatives à la prolongation exceptionnelle de la durée des brevets d'invention du fait de la guerre, le présent accord ne pourra être considéré comme prolongeant les délais impartis aux intéressés pour formuler leurs demandes.

*Art. 6.* — Les brevets d'invention, délivrés par le Gouvernement français en application du présent accord, ne pourront, en aucun cas, affecter le droit des tiers ou de leurs ayants droit à continuer leur exploitation si ceux-ci ont de bonne foi entrepris l'exploitation d'une invention avant le 16 novembre 1946. Ces brevets ne pourront d'autre part affecter les droits acquis avant le 16 novembre 1946 par les détenteurs de bonne foi de brevets d'invention ou de demandes de brevets ou par leurs ayants droit, d'exploiter des inventions protégées par de tels brevets ou demandes de brevets.

*Art. 7.* — Les ressortissants canadiens qui auront versé :

1° accompagnées du montant de la taxe supplémentaire de retard due au 3 septembre 1939, les taxes d'annuité des brevets d'invention qui pouvaient encore être valablement acquittées à la date ci-dessus;

2° sans taxe supplémentaire, les annuités échues depuis le 3 septembre 1939, seront considérés comme ayant effectué valablement ces versements s'ils les ont effectués avant le 17 mai 1948.

*Art. 8.* — En aucun cas le présent accord ne pourra avoir pour effet d'invalider la décision d'un tribunal français concernant la validité d'un brevet, intervenue antérieurement à la date de sa mise en application.

**BREVETS D'INVENTION**  
**MARQUES de COMMERCE — DESSINS de FABRIQUE**  
en tous pays

**MARION & MARION**  
**ROBIC & BASTIEN**

FONDEE EN 1892

Raymond A. Robic, T.P., F.P. I.C., — J. Alfred Bastien, F.P.I.C.,  
Pierre Lespérances, B.A., Ing. P. — Jean O. Bail

1510, rue Drummond

Montréal, 25

Téléphones: AV. 8-2152 - 8-2153

## THE KEY CONSTRUCTION LIMITED

— ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS —

- ★ Travaux maritimes et de canalisation.
- ★ Installations hydroélectriques.
- ★ Travaux souterrains.
- ★ Ponts — Routes — Voirie.
- ★ Bâtiments industriels et divers.
- ★ Béton précontraint.

1040 Bleury

Tél.: UN. 1-2775

MONTREAL (Canada).

*Art. 9.* — Le Gouvernement canadien considère que les facilités énumérées aux articles précédents en faveur des ressortissants canadiens constituent la réciprocité exigée par l'article 28 A de la loi canadienne sur les brevets insérés dans la loi de 1947 modifiant la loi de 1935 sur les brevets.

En conséquence, le gouvernement canadien s'engage à valider toute demande de brevet, régulière en la forme, déposée par un ressortissant français avant le 16 novembre 1947 au bureau des brevets canadien, lorsque ladite demande comportait la revendication du bénéfice des dispositions de l'article 28 A de la loi canadienne sur les brevets ou lorsque, la demande portant une date antérieure au 16 novembre 1947, cette revendication aura été formulée avant le 16 mai 1948.

*Art. 10.* — Chacun des gouvernements contractants, conformément à sa législation, notifiera à l'autre son acceptation du présent accord et prendra toutes dispositions nécessaires pour permettre l'exécution des obligations qui en résultent.

*Art. 11.* — Cet accord entrera en vigueur à la date de l'échange des notifications. Si ces notifications sont faites à des dates différentes, l'accord entrera en vigueur à la date de la dernière.

(« M.O.C.I. » n° 1707 du 21 juillet 1955.)



*Le trait d'union entre la France et le Canada*

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)**

37, RUE CAUMARTIN, PARIS

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

FONDÉE EN 1874

CAPITAL ET RÉSERVE, \$18,000,000

PLACE D'ARMES, MONTRÉAL



## CONSTRUCTION DU TRANS-CANADA PIPELINE

Le projet de pipeline pour le transport du gaz naturel de l'Alberta à Toronto et Montréal a retrouvé ces jours-ci un regain d'actualité. La réalisation de cet ouvrage, d'une longueur de plus de 2.200 milles et qui coûtera entre 300 et 350 millions de dollars, avait été compromise jusqu'ici par suite de la difficulté éprouvée par la compagnie Trans-Canada Pipeline Ltd. d'assurer le financement de la partie de la canalisation qui, sur une distance de près de 800 milles, traverse le nord de l'Ontario, de la frontière du Manitoba à la région de Sudbury. Cette portion de territoire, pratiquement déserte, ne pourra probablement jamais fournir les éléments nécessaires à la constitution d'un marché pour le gaz naturel.

Il semble que l'on s'oriente actuellement vers la constitution d'une compagnie de la Couronne qui aurait pour fonction d'assurer le financement de cette section et de maintenir le prix du gaz à un niveau accessible au consommateur. Les frais exposés à cet effet seraient de l'ordre de \$120.000.000 auxquels le gouvernement provincial de l'Ontario souscrirait pour un tiers. La compagnie de la Couronne louerait la conduite construite par ses soins à la compagnie Trans-Canada et la lui rétrocéderait par la suite dès que l'équilibre financier de l'exploitation serait assuré.

La Commission fédérale des Transports a autorisé Trans-Canada Pipeline Ltd. à commencer immédiatement la construction de la section Toronto-Montréal de cette gigantesque canalisation. Elle a prolongé jusqu'au 30 avril 1956 le délai accordé à la compagnie pour assurer le financement de l'ensemble.

Le secteur Toronto-Montréal sera alimenté par du gaz importé des Etats-Unis jusqu'à l'achèvement du réseau canadien. Cette initiative a pour but de créer dès maintenant dans l'est du pays, une demande suffisante pour assurer la rentabilité de l'entreprise.

Il n'est pas exclu que les gouvernements provinciaux de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba collaborent avec le gouvernement fédéral à la construction de cet ouvrage.

### *Marques d'origines.*

Les articles de bonneterie devront à dater du 1er octobre 1955 porter la marque d'origine pour leur importation au Canada.

L'industrie textile canadienne va être particulièrement protégée à partir du 1er janvier 1956.

## PRÉPARATIFS DU CANADA POUR LA PROCHAINE RÉUNION DU GATT

Le Ministère du Commerce du Canada prépare actuellement la prochaine réunion du GATT, qui doit avoir lieu en 1956. L'Administration cherche à connaître les baisses de droits de douane que les commerçants canadiens voudraient voir appliquer par les autres pays membres et en particulier par les Etats-Unis, ainsi que leurs suggestions concernant les concessions tarifaires qui pourraient être proposées aux autres nations participantes par le Canada.

Le Ministère des Finances se chargera des préparatifs concernant les discussions portant sur le tarif douanier canadien.

La réunion de 1956 est considérée ici comme étant moins importante que les sessions qui se sont tenues jusqu'ici sous les auspices du GATT, en raison notamment de l'attitude probable des Etats-Unis. En vertu de l'Acte sur les Accords commerciaux établi au cours de la dernière session du Congrès, les pouvoirs du Président des U.S.A. ont été fortement réduits en matière tarifaire. Sous l'ancienne loi, les Etats-Unis pouvaient, dans certains cas, négocier des réductions de droits de 50%; actuellement le Président ne peut diminuer les tarifs de 15%, à condition que cette réduction soit répartie sur une période de trois ans.

Ces dispositions ne permettent pas d'espérer un développement spectaculaire aux prochaines négociations.

En raison du rôle prépondérant joué par les Etats-Unis dans le commerce canadien et de l'impossibilité dans laquelle se trouve ce pays de négocier des aménagements de tarifs importants, on ne s'attend pas à ce que le Canada doive envisager des concessions importantes.

Le Conseiller Commercial près l'Ambassade de France nous informe que le Gouvernement Canadien a décidé de proroger pour six mois l'ordre en conseil du 8 septembre 1954 relatif à la non application du *DROIT ANTI-DUMPING* au remboursement des charges sociales et fiscales dont bénéficient certaines marchandises françaises exportées vers le Canada.

Les autorités canadiennes ont décidé de ne pas prendre de nouvel ordre en conseil et d'étendre de 12 à 18 mois le délai d'application de la décision du 8 septembre 1954.

CANADIAN EXPORTERS et le Gouvernement Fédéral vont unir leurs efforts pour vendre les produits canadiens en Europe. La propagande va être intensifiée et des bureaux permanents vont être créés dans divers endroits.

# SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE DE RÉASSURANCES

SIÈGE SOCIAL :

5, rue Pierre-Desseigne  
ALGER

•  
38, Avenue de l'Opéra  
PARIS

•  
1209 Edifice Dominion Square  
MONTRÉAL

•  
Autres Succursales ou Bureaux :  
BOMBAY — COLOGNE — LE CAIRE  
MADRID — MEXICO

—  
RÉASSURANCES DE TOUTES NATURES

## TOURISTES CANADIENS

Voyagez économiquement

### SAINT CHRISTOPHE MOTOR

3, rue SCHEFFER, Paris (16e)  
(Trocadéro)

T. PASSY 33.61, COPERNIC 46.26

Seul spécialiste de la vente de voitures automobiles  
avec garantie de revente

vous procurera la voiture idéale pour votre séjour  
en France

Grand choix de voitures américaines, anglaises,  
françaises et allemandes,  
neuves et occasions récentes

TOUTES FORMALITES — ASSURANCES

Adr. Télégraphique: SAINTOR - PARIS



*Spécialités Pharmaceutiques*

M O N T R É A L

PARFUMS DE LUXE

•  
COTY (CANADA) LIMITÉE  
MONTRÉAL

## ... Le chauffage urbain à Paris

Dès sa présence sur la terre l'Homme eut trois soucis essentiels : se nourrir, se protéger du froid dans certaines régions, et se défendre des animaux. Parmi ces derniers il en est dont il a tiré une partie de sa subsistance et d'autres dont il utilisa la fourrure pour se réchauffer.

Les découvertes et les inventions faites au cours des siècles écoulés lui ont permis de perfectionner petit à petit ses moyens de défense contre le froid et c'est ainsi que l'on vit d'abord se répandre l'usage des vêtements, puis, pendant l'hiver, le feu utilisé d'abord en feux de camp, les feux à l'intérieur des huttes et par la suite dans les cheminées, les poêles ou appareils de chauffage et en fin de compte les installations de chauffage central.

Bien que des archéologues aient découvert, dans les ruines d'anciennes villes détruites, des vestiges de canalisations distribuant de l'air chaud, l'idée d'alimenter des groupes d'immeubles, les immeubles de quartiers, des villes entières à l'aide d'une même source de chaleur, ou de quelques sources seulement, ne s'est guère confirmée que depuis le début du siècle.

De là la notion de chauffage urbain.

Le chauffage urbain n'est pas un mode de chauffage; il consiste en la distribution de la chaleur à domicile.

### *Avantages du chauffage urbain.*

Une exploitation de chauffage urbain comprend une chaufferie centrale, un réseau de distribution constitué de tuyauteries installées sous la voie publique, et des postes, dits de raccordement, installés à l'intérieur des immeubles à chauffer et dont le rôle est de modifier les caractéristiques du fluide livré afin qu'il soit utilisable dans les installations de chauffage proprement dites.

Le chauffage urbain supprime les chaudières ou les calorifères des chauffages centraux individuels, qui sont remplacés par des postes de distribution comportant des détenteurs et éventuellement un ou plusieurs échangeurs. Ces postes sont construits et mis en place par les entrepreneurs habituels des propriétaires.

Il résulte de cette substitution de multiples et appréciables avantages :

### *Pour l'usager :*

- suppression des approvisionnements en combustible (charbon ou mazout),
- suppression de l'enlèvement des cendres et mâchefers,
- suppression des risques d'incendie et d'asphyxie, et partant, diminution du montant des primes de police d'assurances « Incendie »,
- suppression d'une surveillance constante, la seule manœuvre consistant à ouvrir et fermer une vanne d'arrivée de vapeur à des heures variables suivant la température extérieure, cette opération pouvant d'ailleurs dans certains cas être remplacée par un régulateur automatique,
- gain d'encombrement important, les 9/10e de l'espace occupé par la chaufferie (chaudière et soute à combustible) étant rendus libres,
- économie importante dans la construction d'un immeuble neuf, grâce à la suppression de la cheminée,
- grande sécurité de fonctionnement par temps froids alors que dans la majeure partie des cas les chaudières individuelles sont insuffisantes,
- plus grande souplesse du fait que dans un immeuble la consommation est mesurée par un compteur comme pour l'eau, le gaz et l'électricité et que par temps doux, la vanne d'arrivée de vapeur peut être fermée et la consommation réduite à zéro, alors qu'en cas de chauffage par chaudière, celle-ci doit généralement être maintenue en activité, ce qui entraîne une consommation de combustible à peu près inutile.

### *Pour la collectivité :*

- avez-vous déjà pensé à la quantité de poussières, de fumées, de gaz de toute nature qu'évacuent les innombrables cheminées des immeubles tant particuliers qu'industriels, et à leur action sur l'organisme des habitants de chaque agglomération ! Il est indiscutable que les produits de combustion de tous ces foyers sont nuisibles à la santé.

- tous ces gaz et poussières, non seulement portent atteinte à la santé de la population, mais sont dangereux pour les toitures (en zinc en particulier) des immeubles et pour les monuments qu'ils rongent lentement,
- la centralisation de la production de chaleur dans une chaufferie importante où la combustion peut être très bien réglée et la fumivorté diminuée a pour conséquence, sinon de supprimer du moins d'atténuer dans une très grande proportion, cette pollution croissante de l'atmosphère des villes et de la localiser dans une zone moins résidentielle,
- cette centralisation a aussi pour effet d'éviter les transports onéreux de combustibles et de cendres à travers les rues de la Ville et partant d'en diminuer l'encombrement à une époque où le problème de la circulation a pris une importance capitale.

#### *Sur le plan national :*

la substitution à un grand nombre de chaudières d'une chaudière industrielle pour la même utilisation de chaleur offre les intérêts suivants :

- meilleur rendement, donc consommation moindre de combustibles, et aussi emploi de combustibles de qualités inférieures, d'où la possibilité d'utiliser soit des combustibles purement nationaux, soit des sous-produits des raffineries françaises, comme le fuel oil lourd, et par conséquent, de réduire les importations,
- économie encore accrue lorsque le fluide distribué, au lieu d'être produit directement à partir des chaudières, provient de l'échappement des turbines à vapeur de centrales électriques ou bien lorsqu'il est produit par l'incinération des ordures ménagères.

En Europe une cinquantaine de villes au moins possèdent un réseau de chauffage urbain; c'est l'Allemagne qui compte les plus anciens.

En France quatre villes seulement possèdent un réseau de Chauffage Urbain :

*Dax*, dont le réseau est alimenté par les eaux chaudes naturelles provenant du sol,

*Villeurbanne*, faubourg de Lyon, dont le réseau a été mis en exploitation en 1932 et qui a adopté le système de distribution d'eau chaude surchauffée sous pression,

*Chambéry*, dont le réseau a été tout récemment construit et qui a adopté également l'eau surchauffée,

*Paris*, où la COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN exploite un réseau de distribution de vapeur à moyenne pression qui vient d'atteindre sa vingt-cinquième année d'activité,

mais il existe aussi des chauffages d'îlots plus ou moins développés, comme à NANCY, GRENOBLE, ORLEANS, NIORT, etc...

#### *Historique.*

A la fin de 1927 une concession de distribution de chaleur dans PARIS, qui était initialement de 40 ans a été récemment portée à 60 ans, fut accordée par M. le Préfet de la Seine et donna lieu l'année suivante à la constitution de la COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN, qui n'a cessé dès lors d'étendre son réseau au cours des 25 années qui ont suivi.

La première réalisation eut lieu dans le quartier de la Gare de Lyon et s'étendit vers la rue de Bercy et l'avenue Ledru-Rollin. L'ancienne usine électrique de la Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain, située rue de Bercy, a fourni la vapeur à ce premier réseau de démonstration.

Des chaudières d'un type ancien, mais encore en bon état, furent utilisées. La température de 300° et la pression de 10 kg de la vapeur produite durent être abaissées à des valeurs convenant à cette distribution.

#### *Le réseau de distribution*

Le réseau de distribution est constitué par l'ensemble des tuyauteries qui transportent la vapeur depuis les centrales jusqu'aux limites des immeubles à chauffer et par celles qui ramènent l'eau chaude résultant de la condensation de la vapeur vendue aux abonnés. Ces tuyauteries d'amenée de vapeur et de retour d'eau sont placées généralement l'une à côté de l'autre, soit dans un caniveau en béton, soit dans une galerie, construits dans le sous-sol des voies publiques. La pression de la vapeur au départ peut varier entre 6 et 20 kg/cm<sup>2</sup> suivant les demandes des consommateurs de façon que, au point du réseau le plus éloigné des centrales, la pression soit toujours de 3 à 5 kg/cm<sup>2</sup>. La température de la vapeur au départ est de l'ordre de 225°C. Les pertes de chaleur dans le réseau sont réduites au minimum par un calorifugeage approprié des tuyauteries de vapeur (magnésie carbonatée, laine de verre, vermiculite); dans ce but également les tuyaux sont assemblés bout à bout par soudure oxyacétylénique ou à l'arc électrique, ce qui réduit à un très petit nombre les joints nécessitant une surveillance continue. Les tuyauteries d'eau ne sont pas calorifugées, mais recouvertes d'une peinture anti-rouille résistant aux températures élevées.

Ces tuyauteries, étant amenées à se dilater sous l'action de la chaleur, sont maintenues fixes en certains points par des dispositifs (points fixes) scellés à l'ouvrage de maçonnerie et à des distances qui sont fonction de la dilatation à compenser et de l'encombrement

du sous-sol. En effet pour l'implantation des ouvrages de chauffage urbain il faut tenir compte de la présence dans le sous-sol des canalisations de gaz, d'eau, d'air comprimé, des nappes de câbles électriques, des galeries des P.T.T., des égouts, des tunnels du Chemin de fer métropolitain, etc..., qui posent des problèmes dont la solution est souvent ardue.

Signalons que pour faciliter leurs déplacements les tuyauteries reposent sur le radier des ouvrages de maçonnerie (caniveaux ou galeries) par l'intermédiaire de supports mobiles (à roulettes ou à billes). Dans les cas de compensation par compensateurs ondulés et par joints glissants, les tuyauteries, ne devant pas se déplacer latéralement, sont en outre maintenues par des guidages.

La dilatation de ces tuyauteries est compensée de différentes façons :

1° *Compensation naturelle*, à l'aide de changements de direction ou de lyres, réalisés avec la tuyauterie elle-même et pouvant comporter des coudes lisses, plissés ou ondulés.

2° Compensation à l'aide de *soufflets dits « compensateurs ondulés »* avec ou sans pantographe.

3° Compensation à l'aide de joints télescopiques dits « *joints glissants* ».

Le premier système est celui que l'on cherche à utiliser le plus fréquemment. On le rencontre dans les tuyauteries de faible et moyen diamètre.

Les deuxième et troisième systèmes sont adoptés dans des parties de tuyauteries qui, pour des raisons locales, doivent être maintenues rectilignes et pour de grands diamètres de tuyaux.

#### *Le raccordement aux immeubles*

Le raccordement des installations intérieures d'immeubles nécessite :

- 1° - la construction d'un branchement sous voie publique,
- 2° - la construction d'un poste intérieur de raccordement.

#### *Branchement sous voie publique :*

Le branchement a pour objet l'amenée de la chaleur depuis la canalisation principale jusqu'à la vanne d'entrée de l'installation dans l'immeuble considéré. Le branchement est construit par la COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN à la charge de l'Abonné et fait partie intégrante du réseau de distribution conformément aux dispositions de l'article 30 de la Convention de Concession avec la Ville de Paris.

Il comprend une tuyauterie de vapeur et une tuyauterie de retour d'eau installées généralement dans un caniveau en béton selon les mêmes principes que les canalisations sous voies publiques. Une vanne de sectionnement permet d'isoler l'immeuble du réseau.

#### *Poste intérieur de raccordement :*

Un poste de raccordement est l'ensemble des appareils permettant l'utilisation, à volonté, du fluide transportant la chaleur dans des conditions compatibles avec les caractéristiques de l'installation de distribution intérieure.

*Rappelons à ce sujet que toutes les installations intérieures de chauffage peuvent être raccordées au réseau de chauffage urbain sans que l'on n'ait rien à y changer; les colonnes montantes, les tuyauteries de distribution et les radiateurs subsistent tels quels.*

La régulation est normalement assurée par la manœuvre de la vanne d'arrivée de vapeur; pour cette manœuvre un tableau de marche établi en fonction de la température extérieure peut être remis à l'abonné s'il le désire.

Mais on peut aussi adjoindre à l'installation un dispositif de régulation automatique qui permet de régler l'apport de la chaleur à l'installation de chauffage intérieure de l'immeuble en fonction de la température extérieure, ou de la température du local le plus froid, de façon à maintenir constante à une valeur déterminée, la température désirée dans l'ensemble de l'immeuble. Le tableau de marche ou la régulation automatique permettent d'obtenir la consommation la plus rationnelle, en rapport avec les besoins, et finalement l'exploitation la plus économique.

L'installation de raccordement est toujours complétée d'un compteur qui est intercalé dans l'immeuble sur la conduite de retour d'eau, en amont du bac à flotteur. Il mesure la quantité d'eau chaude provenant de la condensation complète de la vapeur fournie. Les tonnes d'eau ainsi comptées sont ensuite, par le calcul, transformées en millions de calories, le coefficient à adopter étant de 0,575 dans le cas le plus fréquent où l'eau de condensation est retournée au réseau et de 0,625 quand elle est envoyée à l'égout.

#### *Les tarifs de vente*

Le montant de la vente de chaleur est tarifé au million de calories. Le prix de vente du million de calories est déterminé en application des dispositions de la Convention de Concession avec la Ville de Paris qui fixe un Tarif Maximum au plus égal au prix de revient, charges de personnel et d'amortissements comprises, de la chaleur dans une installation normale de chauffage central par immeuble, pour laquelle le

combustible est acheté aux prix normaux du commerce. Ce prix révisé chaque trimestre pour tenir compte de la variation des conditions économiques, est contrôlé par les Services Municipaux. Il est actuellement voisin de 3400 F par million de calories.

#### *Perspectives d'avenir à Paris*

L'extension du réseau, l'augmentation correspondante du nombre des immeubles raccordés et des bénéficiaires du progrès indéniable que constitue le chauffage urbain, doivent conduire à une réduction progressive du prix de vente de la chaleur; cette réduction sera d'autant plus rapide qu'un plus grand nombre d'abonnés à forte utilisation (hôpitaux, établissements industriels, consommateurs d'été tels que services d'eau

chaude, piscines, cuisines, etc...) seront alimentés par le réseau.

La Compagnie s'emploie de son mieux à réaliser ces objectifs afin d'assurer au mieux et au moindre prix le Service Public dont elle a la charge, certaine de trouver pour cette tâche, dans l'avenir comme par le passé, l'appui très actif et très compréhensif des Pouvoirs Publics, et en particulier de la Ville de Paris.

On ne peut envisager l'avenir du Chauffage Urbain sans penser qu'un jour ou l'autre la production de la chaleur peut être assurée par l'énergie nucléaire. Pour importante qu'elle apparaisse, cette transformation des moyens de production ne pourra dispenser pendant une période de temps encore très longue de la nécessité de transporter la chaleur produite par les canalisations du réseau de chauffage urbain.

---

## THE FRENCH CHEMICAL INDUSTRIES RAW MATERIALS

It may be said that the point of departure in chemistry are the four elements : fire, water, air and earth.

And, in fact, hydraulic, thermal and atomic energy, the minerals, vegetables and animals, air — with its oxygen and nitrogen —, and water — with the oxygen and hydrogen — are the very basis of all chemical products.

In France we now have an ever-growing number of kilowatt-hours and an abundant supply of river and sea water. From the sea we get sodium chloride, magnesium chloride, bromine and iodine, fish oils, fish glues and vitamins, while the ocean bed is certainly full of minerals.

In the field of minerals we have, in France or in the French Union, sodium chloride, potassium chloride, pyrites, blende, lime sulphate, and sufficient sulphur as an industrial by-product to produce a large proportion of our sulphuric acid requirements.

As regards metals, we have iron ore, manganese, chromium, tungsten, cobalt, zinc, lead, nickel, vanadium, magnesium, calcium, titanium, aluminium, zirconium and fluorite from which the different salts are obtained.

Almost the only things we lack are copper, molybdenum, cerium, thorium, platinum, mercury and boron.

Our phosphates and potash deposits are sufficient to ensure us a privileged place in the field of fertilizers.

Plants also constitute an important source of raw materials that is not lacking in France. Wood furnishes cellulose for paper, rayon, fibranne, nitro-cellulose and cellulose acetate, and cellophane. From the distillation of wood come methanol, acetone, acetic acid and by-products.

Grain starch gives dextroses and sorbitol. Furfurol is obtained from oat and maize beard, vineshoots and mares.

Alcohol and acetone are derived from sugar and molasses, while lignin gives vanilin and is used in textiles. Resin is the source of products used in painting, soapmaking and papermaking.

The fermentation of vegetable waste produces butyric acid and, from that, anti-knock butyrene.

Vegetable oils and fats are the basis for margarines and lecithin; ground-nut and copra oil are used for making soaps and detergents; linseed oil is used in drug-making and for paints, and gives rilsan.

Buckwheat, esparto and tobacco are also raw materials.

Both hydrocarbons and animal proteins constitute sources of drugs and chemical products.

Tallow is a raw material for soaps and fatty acids.

Finally come the two great springs of modern organic chemistry: coal and, more recently, petroleum, both sources of carbon and hydrocarbons. Thanks to the extraordinary flexibility of the links connecting the carbon atom to the other atoms a wealth of compounds has been born from the most varied combinations of carbon, oxygen, hydrogen, nitrogen and a few other elements, compounds which nature had already utilised before we discovered the means of synthesizing them.

#### Coal chemistry

Coal chemistry was the great question during the period 1919-1939. The distillation of hard coal, at first used for the production of gas for lighting and of coke for steel-making, then led to a whole chemistry of gases that were formerly used only for heating or boilers.

Thus carbon oxide, methane and hydrogen have been the source of ammonia and of all the nitrogen fertilizers (ammonium sulphate, ammonium nitrate, urea), of explosives and then of methanol, formol and all the resins, of the tannings, of dyestuffs and of medical derivatives, and finally of the synthetic gasolines and kerosenes.

The aromatic or cyclic carbides, benzene, toluene, xylene, naphthalene and anthracene, are the raw materials for the principal dyestuffs, indigo, diazoies, benzidine, etc. Together, with ethylene, they give styrolene and the corresponding resins, with petroleum carbides they give the detergent arylalkyls. They are the basis of D.D.T. and H.C.H., those rapidly developing insecticides; of phenol, from which plastics are derived; of the synthetic tannins, of melinite, of the salicylic acid used in drugmaking and of cyclo-hexanol for nylon and perlon.

Ethylene, which used to be burned, is now isolated and has given a series of new bodies; polythene, a resin of remarkable qualities that has provided mothers with unbreakable babies' bottles, glycols, new solvents, acrylic nitriles, polysters for new fibres, yperite, plasticizers, and alcohol for synthetic rubber.

Coke and hydro-electricity have given us calcium carbide, cyanamide and the acetylene which was formerly used for lighting only and is now the starting point for many products, acetaldehyde, acetone and their new solvent by-products, chloroform, essence of violet, acetic acid (from which indigo is derived), then tetrachlorethane, trichlor-ethylene, powerful solvents and degreasers, vinyl chloride, basis of the vinylic resins, the maleic resins, chloroprene and neoprene, the synthetic rubbers.

#### Petroleum chemistry

And now the natural petroleum gases and petroleum itself have arrived. These gases and the products of distillation are mainly the paraffins, methane, ethane, propane, butane and the naphthenics. There are certainly a number of aromatic and olefinic products, but to recover them was too costly and coal and petroleum products each had their own particular sphere.

But the need for new fuels, particularly for aircraft, led the refineries into the path of catalytic cracking, reforming, platforming, etc., and all the paraffins and cycloparaffins have given off the olefines, i.e., ethylene, propylene and butadiene, etc., cyclic carbides, benzene, toluene, xylene, naphthalene and hydrogen — and here we are with raw materials — in unlimited quantities since chemicals so far absorb only 2% of the petroleum extracted — that can give all the carbide by-products listed above, i.e., alcohol, styrolene, synthetic rubber, plasticizers, insecticides, glycerine, explosives, nylon, fertilizers, etc.

And soon we shall have nuclear chemistry with still further reactions.

\* \* \* \*

It will be seen that France is already in as good a position as most other countries — and a better one than many — to play its part in the manufacture (and consequently world trade) of chemicals and to provide for a future growth in needs.

Assured of the benevolent and understanding support of the authorities, the French chemical industry is determined to make every effort necessary to maintain the position which our country has acquired in international competition.

(« The Magazine of French Production »).

### Exempt de tous Soucis

*Profitez d'un Séjour idéal dans notre Douce France!* ... en voyageant agréablement au volant d'une voiture neuve de votre choix et à des conditions particulièrement économiques.

**ET A TRAVERS L'EUROPE**

CANADIAN MOTORING ABROAD Ltd.

★ dispose des meilleures Marques d'Automobiles Françaises  
SIMCA — RENAULT — CITRÈN — DYNA-PANHARD

★ **ET VOUS GARANTIT PAR CONTRAT**

★ Une livraison dans la ville et à la date choisies, soit en France ou en Angleterre, Italie, Belgique, Allemagne et la Suisse.

★ A vous livrer votre voiture munie de toute sa documentation.

★ La reprise de votre voiture à la fin de votre séjour.

Pour tous Renseignements, adressez-vous "en toute confiance" à vos Compatriotes:

**O. LEROY**

1022 Ouest, rue Sherbrooke,  
Montréal AV. 8-4008

Représentant pour l'Est Canadien

**M. RIVOLIER**

735, 8th West, Room 9  
Calgary (Alberta)

Représentant pour l'Ouest Canadien



**POULENC**

L I M I T É E

*spécialités thérapeutiques de choix*

204, Place Youville

Montréal

**ANGLO-FRENCH GELATINES LTD.**

Sole distributors in Canada for :

**GELATINES  
ROUSSELOT**

- EDIBLE
- TECHNICAL
- PHARMACEUTICAL

also : Pregelatinized starch, French talc,  
Polak's frutal works' flavours and oils.

1487 MOUNTAIN STREET

MONTREAL

Tel. HA. 6380

Cable : RIVAGEL, MONTREAL

Courtiers en Douane  
Expéditeurs  
Entreponeurs  
Camionneurs  
Agents Transitaires

**ST. ARNAUD & BERGEVIN**

L I M I T É E

118, rue St-Pierre  
Montréal, P.Q.

Tél.: BE. 1561



**C<sup>IE</sup> MASSEY-HARRIS-FERGUSON**

# La population et l'emploi au Canada

La principale caractéristique que présente le peuplement du Canada, c'est sa faible densité, qui s'établit à 4.2 personnes au mille carré. Abstraction faite du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Labrador, immenses régions presque désertes, elle n'est encore que de 7 à 8 habitants au mille carré.

La répartition en est très inégale. L'Ontario et le Québec groupent plus de 65 pour cent de la population canadienne et, seules parmi les huit autres provinces, la Colombie britannique et l'Alberta comptent plus d'un million d'âmes. La rapide industrialisation du pays n'a pas manqué d'accélérer le mouvement de migration des campagnes vers les villes. Entre les deux derniers recensements, c'est-à-dire de 1941 à 1951, la population urbaine (à l'exclusion de Terre-Neuve qui n'est entrée dans la Confédération qu'en 1949) s'est accrue de 30 pour cent et la population rurale, de 3 pour cent seulement. Aussi le rapport de cette dernière à la population totale a-t-il fléchi de 43 à 38 pour cent. Puisque 52 pour cent des Canadiens classés comme ruraux sont établis dans des fermes, la classe agricole constitue à peu près le cinquième de la population du pays.

Des quelque quatorze millions de sujets dont le dernier recensement constatait la présence le 1er juin 1951, près de 11,950,000 étaient nés au pays; plus de 912,000 venaient du Royaume-Uni, plus de 800,000, de l'Europe continentale et 282,000, des Etats-Unis. Les Canadiens d'origine anglaise (Anglais, Irlandais, Ecossais et Gallois) et ceux d'origine française constituaient plus de 78 pour cent de la population. Depuis 1901, le pourcentage du premier groupe a baissé de 57 à 47.9, alors que celui du second s'est légèrement relevé, soit de 30.7 à 30.8. Au cours de ce demi-siècle, la proportion des descendants d'Européens, à l'exclusion des Anglais et des Français, a plus que doublé, passant de 8.5 à 18.2 pour cent.

On voit par là que l'immigration contribue, dans une mesure appréciable, au peuplement du Canada. Pendant la période d'après-guerre, soit du 1er janvier 1946 au 30 septembre 1954, il est entré 1,085,000 immigrants. Plus de 329,000 venaient du Royaume-Uni, environ 316,000 de l'Europe continentale, dont 142,000 d'Allemagne et d'Autriche, 106,000 des Pays-Bas et 21,500 de France, et 77,000 des Etats-Unis.

La rapide évolution de l'économie canadienne transforme de jour en jour, pour ainsi dire, la répartition de l'emploi.

La statistique officielle estime à cinq millions et demi le nombre des travailleurs de toutes catégories. Le groupe le plus important est celui de l'industrie manufacturière, qui occupe plus de 1,325,000 ouvriers et employés. Les syndicats, qui comptent environ, 1,250,000 adhérents, ont négocié jusqu'ici quelque 6,100 conventions collectives intéressant près de 40 pour cent de tous les salariés, en dehors de l'agriculture. Ces conventions sont habituellement renouvelées chaque année, parfois avec le concours des services officiels de conciliation et presque toujours sans cessation du travail. Ainsi, en 1953, le temps perdu du fait de grèves ne représentait qu'un septième pour cent du total des heures de travail. Les services, dont le personnel dépasse le million, tiennent le deuxième rang, suivis par le commerce qui fournit de l'emploi à 826,000 personnes. L'agriculture en occupe 803,000, les transports et communications 390,000, l'industrie de la construction 335,000, la finance et les assurances 164,000, l'exploitation forestière 146,000, les mines 95,000, les services publics 63,000, la pêche et le piégeage 18,000.

Le développement de la production et du mouvement général des affaires a eu une profonde influence sur le travail féminin. Pas moins de 1,210,000 femmes sont maintenant pourvues d'emploi, notamment dans les services, l'industrie manufacturière, le commerce, la finance et les assurances et les transports et communications.

Au début du XXe siècle, l'économie canadienne reposait sur l'agriculture et les industries extractives. Aujourd'hui, bien qu'il ait considérablement augmenté sa production de denrées agricoles et de matières premières, le Canada est devenu un grand pays industriel, et ses immenses espaces naguère inexplorés font l'objet d'une mise en valeur intensive.

L'agriculture tient toujours le premier rang parmi les industries de base. En 1953, le revenu des cultivateurs canadiens s'est chiffré par 2,741 millions de dollars. La main-d'oeuvre agricole, qui constituait il y a cinquante ans 40 pour cent du nombre total des travailleurs, en représente aujourd'hui moins de 20 pour cent. Néanmoins, grâce à la mécanisation, le rendement des exploitations agricoles est deux fois et demie plus important qu'alors, et la superficie des terres en culture a triplé, atteignant près de 100 millions d'acres. On estime à près de dix milliards de dollars la valeur des quelque 600,000 fermes canadiennes (terre, bâtiments, matériel et bétail).

Malgré ses remarquables progrès du dernier demi-siècle, l'agriculture a dû céder la première place à l'industrie. Cette évolution tient à la surabondance des richesses naturelles du Canada, que l'esprit d'initiative des chefs d'entreprise et l'activité disciplinée de la classe ouvrière ont su mettre en valeur sur une si grande échelle qu'aucun pays n'a jamais connu un pareil essor.

Les sources d'énergie hydroélectrique ont été l'un des principaux facteurs de l'industrialisation du Canada. La répartition en est très inégale. Les installations sont concentrées en grande partie dans le Québec (7,773,822 h.p.), dans l'Ontario (4,845,486 h.p.) et dans la Colombie britannique (2,246,868 h.p.), mais on en trouve dans chacune des sept autres provinces, ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Aussi les 95 pour cent de toute la force motrice disponible sont-ils d'origine hydroélectrique. On estime à 17,200,000 h.p. la puissance des centrales électriques, laquelle n'était en 1900 que d'environ 200,000 h.p. Seuls les Etats-Unis ont une production plus considérable. Le Canada ne le cède qu'à la Norvège quant à l'importance de la génération d'électricité par rapport au chiffre de la population, et encore le Québec et la Colombie britannique la dépassent-elle largement à cet égard. On prévoit que les entreprises d'aménagement de forces hydrauliques à l'état de projet auront ajouté d'ici dix ans une dizaine de millions de h.p. à la capacité de production du pays. Les ressources potentielles du Canada, dans ce domaine, sont d'ailleurs si extraordinaires qu'on n'en connaît pas encore l'étendue.

Les forêts canadiennes couvrent près d'un million et demi de milles carrés, soit 42 pour cent de la superficie terrestre du territoire. Celles qui sont susceptibles d'exploitation ont une étendue de plus de 827,000 milles carrés, dont 70 pour cent sont présentement accessibles. Les 30 pour cent restants constituent une réserve pour l'avenir. Plus des deux tiers du domaine boisé appartiennent à la Couronne (gouvernement fédéral ou provinces), le reste étant propriété privée. Pendant la période quinquennale 1948-1952, les forêts ont fourni chaque année, en moyenne, 3,700 millions de pieds cubes

de produits, alors que 255 millions étaient détruits par l'incendie et 500 millions, par les insectes et les maladies. En 1952, les produits bruts des opérations forestières étaient évalués à 815 millions et demi de dollars. Outre de nombreuses entreprises d'importance secondaire, la forêt alimente deux grandes industries : les scieries et les pâtes et papiers. Les 8,283 scieries en exploitation, qui sont dispersées dans toutes les provinces mais dont les principales se trouvent dans la Colombie britannique, tiennent le premier rang quant au nombre des ouvriers qu'elles emploient, et la valeur de leur production s'est établie, en 1952, à quelque 568 millions de dollars. L'industrie des pâtes et papiers est la plus importante de toutes, sous le rapport du rendement dont la valeur nette a presque atteint 600 millions en 1953. La valeur nette de la production des industries forestières est l'équivalent de 26 pour cent de celle de toutes les industries manufacturières du Canada.

La mise en valeur du sous-sol canadien a pris, surtout depuis la seconde guerre mondiale, une extension considérable. La valeur de la production de l'industrie minière a atteint le milliard de dollars en 1950 et elle s'accroît d'année en année. Le pétrole, dont l'exploitation s'est développée rapidement après la découverte des champs pétrolifères de la région Ledue, en 1947, est passé au premier rang. La statistique relève une cinquantaine de produits des mines et des carrières, sans compter les minéraux radioactifs dont elle ne fait pas mention. Les principaux se classent ainsi, par ordre d'importance : pétrole, nickel, cuivre, or, charbon, amiante, zinc, plomb, minéral de fer, argent, platine. En 1954, la production de l'industrie minière, évaluée à 1,454 millions de dollars, se répartissait de la façon suivante : métaux (763.4), combustibles (354.7), minéraux non-métalliques (136.6), matériaux de construction (199.3). Des gisements de minéraux sont en exploitation dans toutes les provinces, et des travaux d'aménagement ou de prospection se poursuivent activement dans nombre de régions. Une grande partie du territoire canadien n'a d'ailleurs pas encore été explorée.

Le Canada compte parmi les principaux pays producteurs et exportateurs de poisson. Le rendement des pêcheries canadiennes s'élève, bon an, mal an, à environ 1,900 millions de livres et il est évalué à 189 millions de dollars. Plus des 90 pour cent en sont exportés, en grande partie aux Etats-Unis.

Quelques chiffres suffisent pour faire ressortir le progrès industriel du Canada en ce dernier demi-siècle. Depuis 1900, le nombre des usines et fabriques est passé de 14,650 à 37,929; celui des ouvriers et employés, de 339,173 à 1,325,820; la somme des traitements et salaires, de 113 millions à 3,948 millions de dollars et la valeur nette de la production, de 214 millions à plus de huit milliards.

(D'après un communiqué de la Banque Canadienne Nationale)

**OPTOMETRISTE-OPTICIEN - EXAMEN DE LA VUE**

**R. H. LACOUR**

Diplômé de Paris et Université de Montréal  
Lunettes Françaises : Amor, etc. (Réparation)

4693, Ave. De'orimier

Tél. LA. 3-3354

1er Arrêt Tramway Nord Ave. Mont-Royal  
Bureau Jour et Soir (9 heures A. M. à 9 heures P. M.)

Membre de l'U.N.F. et des Anciens Combattants Français

## INDUSTRIES TEXTILES

Dans un rapport préparé pour la cinquième session de la Commission des industries textiles, le Bureau International du Travail (après avoir analysé l'évolution de la production, du commerce, de la main-d'oeuvre et des salaires de l'industrie textile mondiale) estime que, dans le monde entier, les industries textiles remontent lentement la pente des années 1951 et 1952.

En dépit de quelques régressions, souvent de caractère temporaire, la situation ne cesse de s'améliorer.

L'indice d'activité de l'industrie textile européenne est passé de 104 en 1952 à 112 fin 1953 pour retomber à 106 pendant le second semestre de 1954 (1950 = 100).

Si la production des textiles au Canada et aux U.S.A. a subi un fléchissement important, par contre, aux Pays-Bas, en Autriche, dans l'Allemagne Fédérale, la production s'accroît.

Le rapport du B.I.T. prévoit que la consommation mondiale de coton en 1954-1955 sera de l'ordre de 35 millions de balles (chiffre record atteint en 1953-1954).

Une augmentation de la consommation de laine a été enregistrée en France, en Australie et en U.R.S.S. Par contre, cette consommation a diminué de 25% au U.S.A. et, en proportion moindre, au Canada, au Japon, en Italie et en Grande-Bretagne. La production et la consommation de fibres artificielles ne cesse de croître dans le monde entier : la production mondiale de rayonne a atteint 4 milliards 430 millions de livres en 1954, contre 4.160 millions en 1953. Les plus gros producteurs sont : la Grande-Bretagne, les U.S.A., l'Italie, l'Allemagne Fédérale, le Japon, la France, les Pays-Bas, l'Espagne, la Belgique et l'Autriche.

M.O.C.I.

### AUGMENTATION DE 22% DU NOMBRE DES PASSAGERS TRANSPORTÉS PAR AIR FRANCE : 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1955

Les statistiques définitives du trafic des 6 premiers mois de 1955 sur le réseau d'Air France donnent des résultats encore meilleurs que ne le laissaient prévoir les estimations qui avaient été faites : avec 797.000 passagers transportés (c'est plus que le nombre transporté pendant toute l'année 1950 : 775.000) on enregistre une augmentation de 22% par rapport au premier semestre de l'année dernière. C'est sur les long-courriers internationaux et les lignes européennes que l'augmentation est la plus marquée : respectivement 42% et 35%.

En ce qui concerne le fret, on enregistre avec 134.956.000 de tonnes kilométriques réalisées une augmentation de 8% sur l'ensemble du réseau, particulièrement marquée sur les long-courriers internationaux (30%) et sur l'Europe (32%). Le coefficient de remplissage pour le fret a atteint 71% (64% sur long-courriers internationaux, 71% sur long-courriers Union Française, 77% sur lignes méditerranéennes et 63% sur l'Europe).

## TRANSPORTS INTERNATIONAUX

# A. & G. Valcke & Cie

Société Anonyme au Capital de 100.000.000 de Frs  
FONDÉE EN 1869

### AGENTS MARITIMES

P A R I S

54, Rue de Paradis

R O U B A I X

215, Rue des Arts

L Y O N

13, Rue Constantine

L E H A V R E

Franklin Building

C A S A B L A N C A

5, Av. de la République

M A R S E I L L E

5, Rue Gilbert-Dru

Succursales, Filiales ou Correspondants attitrés dans  
les principaux centres en France et à l'Étranger.

### BIBLIOGRAPHIE

Le Service d'Édition des Dernières Nouvelles de Strasbourg nous a fait parvenir un exemplaire de l'ouvrage « L'ALSACE, SON ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE », qu'il a publié récemment.

Cet ouvrage volumineux et magnifiquement illustré, contient une multitude de renseignements utiles sur la situation économique de l'Alsace et comporte en particulier un grand nombre de monographies d'entreprises et de textes fournis par les principaux industriels alsaciens sur les différentes activités de leur région.

Cet ouvrage, qui est en vente au détail en France au prix de 2800 Frs est placé à la disposition de nos membres au Secrétariat de notre Chambre de Commerce.

Nous signalons aux membres de notre Chambre de Commerce ainsi qu'aux professionnels qu'intéressent les marchés de matières premières l'ouvrage extrêmement documenté qui vient d'être publié par M. Rufenacht, président directeur général de la Société Commerciale Interocéanique du Havre, sous le titre de « Le Café et les Principaux Marchés de Matières Premières ».

Cet ouvrage que nous venons de recevoir est préfacé par M. André Siegfried de l'Académie Française et édité par la Société Commerciale Interocéanique du Havre. Il contient des renseignements très détaillés sur les conditions qui régissent les différents marchés mondiaux des matières premières.

— Résultats statistiques du mois d'août

Nos exportations pendant le mois d'août 1955 ont marqué un progrès très net si on les compare à celles des années précédentes : en effet elles se sont élevées à 87,9 milliards, et sont ainsi en augmentation de 11,7 milliards sur 1954, 27,7 milliards sur 1953 et 22,8 milliards sur 1952.

Les améliorations les plus marquantes concernent, par rapport au mois d'août 1954, les produits agricoles, les produits minéraux, les bois, les produits sidérurgiques et les produits des industries mécaniques.

Il est regrettable de noter le recul de nos exportations de tissus qui sont toutefois compensées par une augmentation supérieure de nos sorties d'articles confectionnés et de bonneterie.

U.F.I.E.

On signale que plusieurs sociétés allemandes comptent s'installer au Canada. Depuis 1946, plus de 60 compagnies de l'Allemagne de l'Ouest ont créé leur industrie au Canada. Le capital engagé jusqu'à présent atteint environ \$25.000.000.

**GEOFFRION, ROBERT & GELINAS**

AGENTS DE CHANGE

507 PLACE D'ARMES

MONTREAL

ETABLISSEMENT DES PRIX F.O.B. ET C.A.F.

En accord avec la Fédération des Commissionnaires et Auxiliaires de Transports, Commissionnaires en Douane agréés, Transitaires, Agents Maritimes et Assimilés de France et de l'Union Française, le Centre National du Commerce Extérieur - 10 Avenue d'Iéna, Paris — (Bureau des prix C.A.F.) a mis au point une formule qui permet aux exportateurs français vers les pays étrangers l'établissement d'un prix F.O.B. ou d'un prix C.A.F. avec la plus grande facilité.

L'activité du Bureau des prix C.A.F. est limitée actuellement au calcul des prix des marchandises exportées par voie maritime.

Le Bureau des prix C.A.F. ne peut répondre qu'aux demandes d'études de prix qui lui sont présentées par écrit sur formulaires spéciaux établis à cet effet. Ces formulaires sont mis en vente, au prix de 60 francs l'unité, soit au C.N.C.E. à Paris, soit dans ses délégations régionales en province.

Des indications précises sont données sur les formulaires en ce qui concerne leur mode d'utilisation (notamment consultation d'un transitaire pour les frais de dédouanement, de transport et d'assurance).

L'intervention du C.N.C.E. quant à l'établissement des frais financiers, calcul des remboursements de charges sociales et fiscales, etc... ne donne lieu à la perception d'aucune redevance.

U.F.I.E.

EXPORTATIONS DISPENSÉES DE FORMALITÉS

Selon les dispositions de l'Avis No 483 de l'Office des Changes, publié au J. O. du 4/1/51, les exportations dont le montant ne dépasse pas 50.000 Frs français bénéficient des facilités suivantes :

- dispense de l'obligation de domiciliation, même pour les exportations soumises à licences d'exportation,
- dispense de toute formalité et possibilité d'être faites contre remboursement pour les exportations de produits non soumis à licences,
- possibilité de règlement par la voie postale.

L'Avis No 596 de l'Office des Changes, publié au J. O. 20/8/55, a porté à 200.000 Frs le montant limite au-delà duquel les exportations cessent de bénéficier des facilités ci-dessus.

Toutefois, les exportations faites sous un régime dérogatoire demeurent soumises à la domiciliation d'une licence d'exportation ou d'un engagement de change selon le cas.

Une facilité importante est apportée par le nouvel Avis en ce qui concerne les comptes E.F.A.C. Les exportations dispensées des formalités ci-dessus pourront désormais bénéficier des comptes E.F.A.C., l'Avis 596 précisant les règles auxquelles sont soumises les opérations de crédit à ces comptes selon qu'il s'agit d'un règlement par voie bancaire ou par voie postale.

U.F.I.E.

# IMPORTATIONS AU CANADA EN PROVENANCE DE FRANCE

Principaux produits français importés durant les premiers six mois de l'année.

	1954 (1er janvier au 30 juin)	1955 (1er janvier au 30 juin)		1954 (1er janvier au 30 juin)	1955 (1er janvier au 30 juin)
<b>I — Produits agricoles végétaux</b>			<b>V — Métaux ferreux et dérivés</b>		
Noix décortiquées .....	\$ 340.486	\$ 90.525	Ferraille .....	93.993	23.395
Conserves alimentaires .....	17.391	60.101	Poutres et poutrelles métalliques de 35 lbs ou plus .....	639.291	334.052
Ecorces de fruits, confites .....	45.056	58.899	— — diverses .....	198.566	185.439
Beurre de cacao .....	420.508	132.639	Tuyaux .....	—	41.865
Cacao ou cacao en poudre .....	118.570	4.469	Tuyaux fer moins 10½ pouces .....	16.418	56.220
Liqueurs et spiritueux .....	574.445	644.872	Tuyaux de forage (gaz, eau ou pétrole .....	—	834.686
Vins .....	355.447	383.695	Boulons, écrous et rivets .....	15.067	22.047
Vins pétillants et mousseux .....	138.178	115.821	Machinerie et pièces diverses .....	81.614	63.254
Huiles essentielles .....	43.117	27.894	Machineries diverses .....	83.989	78.721
Fromages .....	36.652	78.463	Transformateurs et pièces .....	613	24.449
<b>II — Produits animaux et dérivés</b>			<b>VI — Métaux non ferreux et dérivés</b>		
Peaux de lapins .....	29.416	57.314	Montres, boîtiers et pièces d'horlogerie .....	29.899	82.190
Poils pour chapeliers .....	94.986	63.108	<b>VII — Métalloïdes et dérivés</b>		
Cuir tanné .....	44.953	109.442	Services de table en faïence et porcelaine .....	91.184	32.266
Gants et mitaines en cuir .....	37.704	34.669	Vaisselle en terre cuite .....	30.167	21.182
Gants de peau pour dames .....	99.832	81.467	Verre en feuilles de plus de 34 ozs. — — transparent de 34 ozs. ....	87.901	169.928
Gélatine comestible .....	61.641	50.864	Verres plats de 7 à 25 pieds carrés — — (verre à vitre) .....	21.555	17.965
<b>III — Textiles</b>			<b>VIII — Produits chimiques</b>		
Dentelles non teintées pour la lingerie .....	84.043	46.418	Parfums et préparations de toilette .....	116.198	115.014
Jute écrue .....	53.483	64.846	Médicaments .....	97.213	116.610
Tissus de soie .....	23.534	56.916	Teintures et produits chimiques ..	104.777	145.167
Filés de laine .....	27.304	14.459	Potasses .....	121.426	197.537
Filés de laine worsted .....	197.990	187.720	Produits chimiques et droguerie ..	54.905	118.835
Worsted et serges .....	252.278	203.208	<b>IX — Divers</b>		
Tissus de laine .....	74.953	54.225	Films cinématographiques positifs ..	234.295	203.093
Tapis en rouleaux .....	109.426	98.508	Agrès et accessoires de pêche .....	117.854	139.259
Filés synthétiques .....	8.289	29.540	Emballages divers contenant des marchandises .....	104.140	80.429
Fibres synthétiques .....	34.633	40.135	Bijouterie .....	42.728	47.349
Rubans en fibres synthétiques .....	48.495	51.323	Maroquinerie .....	60.323	35.035
Vêtements en fibres synthétiques ..	11.283	30.958	Eaux minérales .....	48.323	44.162
Dentelles et broderies diverses ..	354.094	247.663	Instruments de musique .....	36.415	51.409
Cloches de feutre .....	54.812	67.631	Peintures artistiques de \$20. et plus .....	62.002	130.390
<b>IV — Bois, Papiers et dérivés</b>			Achats de touristes .....		
Contreplaqués .....	62.397	147.901	Articles religieux (chapelets, orfèvrerie, etc...) .....	125.467	159.962
Papier à cigarettes en paquets .....	59.813	31.533	<b>AFRIQUE FRANÇAISE :</b>		
Revue brochée et journaux .....	180.247	243.376	Fèves de cacao non grillées .....	60.663	315.297
Livres religieux .....	85.360	87.721	Bauxite (minerais) .....	690.154	846.823
Livres d'enseignement .....	45.664	39.636	<b>ANTILLES FRANÇAISES :</b>		
Livres de sciences pour bibliothèques .....	9.162	26.647	Caoutchouc brut .....	13.976	29.459
Livres pour l'enseignement des langues étrangères .....	577.499	561.400	<b>Total général des importations françaises :</b>		
			France métropolitaine .....	\$ 9.982.999	\$10.390.203
			France d'outre-mer .....	1.475.984	1.347.481
			Totaux .....	\$11.458.983	\$11.737.684

# LE COMMERCE EXTÉRIEUR CANADIEN

## pendant le 1er semestre 1955

### I. *Importations*

Les données définitives publiées par le Bureau National de la Statistique concernant le commerce canadien des denrées en juin et durant le premier semestre de la présente année indiquent que l'augmentation des importations durant le semestre (\$2.209.400.000 en 1955 contre \$2.050.100.000 en 1954) a été largement répartie parmi les denrées et entre les principaux pays et régions fournisseurs.

Durant le semestre, les achats canadiens de denrées aux Etats-Unis ont été responsables de la majeure partie de cet accroissement total, soit \$146.462.000 sur \$159.300.000, et se sont établis à \$1.649.243.000 contre \$1.502.781.000 en 1954. La valeur des importations provenant des Etats-Unis s'est accrue durant le semestre pour chacun des neuf principaux groupes de marchandises, le fer et ses produits accusant la hausse la plus marquée.

Les achats à l'Amérique latine ont modérément augmenté et sont passés d'une valeur de \$144.864.000 à \$147.261.000. Les importations de denrées européennes ont atteint une valeur totale de \$82.864.000 (\$80.613.000) et celles en provenance des autres pays étrangers, \$48.710.000 contre \$31.090.000 pour la même période de l'année dernière. La valeur totale des achats aux pays du Commonwealth autres que le Royaume-Uni est montée de \$80.807.000 (6 mois 1954) à \$94.966.000 pour le premier semestre et toutes les régions géographiques ont enregistré des gains, sauf l'Afrique.

Faisant exception à la tendance à la hausse, les importations de denrées du Royaume-Uni ont diminué de valeur, passant de \$204.129.000 pour les 6 premiers mois de 1954 à \$182.933.000 en 1955. Les détails de ces totaux selon les groupes de denrées montrent que la grande partie de ce recul s'est produite dans le secteur du fer et de ses produits, que quatre groupes ont accusé une légère réduction et que les quatre autres ont enregistré une augmentation.

Le gain le plus élevé durant le semestre s'est rencontré dans le groupe du fer et de ses produits dont les importations ont été évaluées à \$773.682.000 (\$735.224.000 en 1954), les principales avances s'étant manifestées dans les secteurs des pièces d'automobile, des moteurs et des chaudières. Quant au groupe des métaux non ferreux, leur valeur est montée, pendant la même période, de \$163.697.000 à \$176.724.000 en 1954, pendant qu'elle s'élevait de \$274.098.000 à \$286.005.000 pour les miné-

raux non métalliques et de \$109.363.000 à \$121.462.000 pour les produits chimiques et parachimiques.

La valeur des achats de produits agricoles et de matières végétales s'est accrue de \$255.031.000 à \$270.968.000 et celle des animaux et produits animaux, de \$43.490.000 à \$50.285.000. En ce qui concerne les fibres et textiles, la valeur des importations est montée de \$168.203.000 à \$190.572.000, alors que celle du bois et du papier passait de \$82.348.000 à \$91.810.000. Enfin, au dernier rang des groupes de marchandises, celui des denrées diverses a atteint une valeur de \$247.907.000, en regard de \$218.659.000 pour les 6 premiers mois de 1954.

### II. *Exportations*

Les exportations canadiennes durant le premier semestre de 1955 ont marqué des gains substantiels dans les catégories suivantes : planches et madriers, pâte de bois, papier-journal, aluminium et produits, cuivre et produits, nickel, amiante, engrais et minerai de fer. Par contre, des pertes ont été accusées par les ventes de blé et autres céréales, de farine de blé, de poisson et produits, ainsi que dans celles des instruments et des machines agricoles. Géographiquement, les exportations ont augmenté vers le Royaume-Uni et les autres pays du Commonwealth, vers les Etats-Unis et l'Europe, mais ont baissé à destination des pays de l'Amérique latine et de l'ensemble des autres pays étrangers.

Durant le premier semestre, leur valeur totale a été de \$2.031.400.000, en accroissement de 10,4% sur les \$1.839.900.000 d'un an plus tôt. Le volume des exportations a atteint une moyenne supérieure de 9,5% à celle de la même période en 1954, mais les prix demeuraient pratiquement les mêmes.

Les exportations domestiques aux Etats-Unis se sont élevées à \$1.202.840.000 en janvier-juin, en comparaison de \$1.120.539.000 durant la même période de l'an dernier, et comptaient pour 59,2 % de toutes les exportations, contre 60,1 % une année auparavant. Une grande partie de l'accroissement enregistré durant le semestre l'a été dans les secteurs suivants : bois et papier, métaux non ferreux et minéraux non métalliques. Les ventes de produits agricoles et de matières végétales, d'animaux et de produits animaux ainsi que de fibres et de textiles ont diminué de valeur.

La valeur des exportations vers le Royaume-Uni est montée de \$284.594.000 pour les six premiers mois de 1954 à \$384.486.000 pour le 1er semestre 1955. Six des

neuf principaux groupes de denrées ont accusé des augmentations durant les six mois, les plus hautes étant survenues dans les produits agricoles et les substances végétales, le bois et le papier et les métaux non ferreux.

Les expéditions à destination de tous les autres pays du Commonwealth ont augmenté de valeur durant le semestre (\$111.939.000 contre \$92.919.000), notamment les ventes à l'Union Sud-Africaine, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à l'Inde.

Durant les six mois, les exportations à l'Amérique latine ont été réduites d'une valeur de \$94.358.000 à \$77.785.000. On a noté une forte réduction des ventes au Brésil, des diminutions moins marquées des expéditions à Cuba et au Venezuela et un accroissement des exportations à la Colombie et au Mexique.

Les exportations vers les pays d'Europe ont augmenté (\$170.612.000 contre \$144.235.000). Les principaux gains ont été accusés par les ventes à la Belgique, au Luxembourg, à la France, à la République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et à la Suisse. Les expéditions à la Norvège ont diminué de valeur.

Voici, pour janvier-juin l'évolution des neuf principaux groupes de denrées (chiffres correspondants de l'an dernier entre parenthèses) : produits agricoles et matières végétales, \$369.074.000 (\$365.772.000); animaux et produits \$126.027.000 (\$134.403.000); fibres, textiles et produits, \$9.340.000 (\$9.104.000); bois, produits du bois et papier, \$730.328.000 (\$631.582.000); fer et produits, \$165.808.000 (\$159.548.000); métaux non ferreux et produits, \$396.071.000 (\$344.453.000); minéraux non métalliques et produits, \$89.474.000 (\$67.812.000); produits chimiques et parachimiques, \$106.158.000 (\$77.526.000); denrées diverses \$39.169.000 (\$49.704.000).

Le tableau qui suit présente les valeurs des 14 principales denrées exportées durant le premier semestre de 1955, ainsi que les chiffres correspondants pour 1954, suivant l'ordre de valeur accusée durant le semestre de 1955 :

	<i>Janvier-Juin</i>	
	<i>1954</i>	<i>1955</i>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Papier-journal	\$305.430	\$321.874
Planches et madriers	132.736	189.370
Blé	166.483	165.554
Pâte de bois	133.037	145.165
Nickel	91.243	109.309
Aluminium et produits	93.742	106.098
Cuivre et produits	63.477	74.594
Poisson et produits	59.876	57.138
Céréales autres que le blé	55.968	51.302
Machines agricoles	53.763	50.340
Amiante et produits	37.986	44.627
Farine de blé	47.475	39.585
Engrais	26.449	33.413
Boissons alcooliques	25.406	26.469

## CHRONIQUE DES MEMBRES

### Nouveaux membres :

Nous sommes heureux d'accueillir au sein de notre Chambre de Commerce les Membres suivants :

#### Actifs :

BENQUET, Abel, Restaurateur (« Le Petit Trianon »), 2012, rue Peel, Montréal.

Présenté par : Messieurs J. Rivière et A. Sutto.

#### Adhérents :

MICHAUD, J. Eugène, Courtier en impressions, 4547, rue de Lanaudière, Montréal.

Présenté par : Messieurs M. Nougier et G. Vinant.

CHARTON, Jean, Président de la maison Herdt & Charton (importations), 2027 McGill College Avenue, Montréal.

Présenté par : Messieurs G. Vinant et G. Brassard.

#### Adhérents-Sociétés :

« LA PAIX » (Compagnie d'Assurances), Siège social : 58 rue Taitbout, Paris 9ème.

Représentant pour le Canada : Monsieur Paul Tremblay, 465, rue St-Jean, à Montréal.

Présenté par : Messieurs G. Vinant et M. Nougier.

#### Adhérents — France :

CIE. DES MACHINES « BULL » — Constructeurs de machines électro-mécaniques et électroniques, 94, Avenue Gambetta, Paris 20ème.

Chambre Syndicale de la Bijouterie Fantaisie en tous genres, 10, rue Charlot, Paris 3ème.

Chambre Syndicale des Constructeurs d'Automobiles, 2, rue de Presbourg, Paris 9ème.

DELACHAUX, Philippe, Président Directeur Général — Acieries de Gennevilliers, Avenue Louis Roche, B. P. 33, Gennevilliers (Seine).

Fédération des Industries Mécaniques et Transformatrices des Métaux, 11, Avenue Hoche, Paris 8ème.

Sté de Mécanographie « JAPY » — Fabricants de machines à écrire, 141, rue du Dr Durand, Arcueil (Seine).

STEAFIX & CIE. — Industrie radio-électrique, 17, rue Francour, Paris 18ème.

TUBEST — Fabrication de tuyaux flexibles et outillages pour l'auto, l'aviation, la marine, etc... 6, rue Euler, Paris 8ème.

# Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

## PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence Monsieur Hubert Guérin  
Ambassadeur de France au Canada

## VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

**M. Raymond Treuil**  
Conseiller Commercial et Financier  
près l'Ambassade de France au Canada

**M. Ernest Ribère**  
Consul Général de France à Montréal

## MEMBRES D'HONNEUR

**M. Alfred Tarut**  
Ancien Président

**M. Marcel Nougier**  
Ancien Président

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRÉSIDENT

**M. Georges Vinant**

### VICE-PRÉSIDENTS

**M. François Ducros**  
**M. André Sutto**

### SECRETARE

**M. Louis Baudouin**

### SECRETARE-ADJOINT

**M. Pierre Tisseyre**

### TRESORIER

**M. Jean Rivière**

### CONSEILLERS

**MM. Jean Contat**

**Emmanuel Coullenot**

**Victor Durand**

**Bernard Lechartier**

**Marcel Pasquin**

**Jean Ponsot**

**Etienne Spire**

### CONSEIL D'ARBITRAGE

**MM. Guy Boulizon**

**René Duron**

**Robert Lacour**

**Charles Le Borgne**

**André Ligne**

**René Malterre**

**Bernard R. de Massy**

**Raymond Mazur**

**Henri Mhun**

**Henri de la Myre Mory**

**Vital Panneels**

**Gérard Van Houtte**

## MEMBRES ACTIFS

**M. Pierre d'Allemagne** (Ingénieur conseil), 885 Boulevard Laird, Montréal 16.

**M. Pierre Andrieux**, Industriel, Banquier, 2182, Ave. Lincoln, Montréal 25.

**M. Maurice Aubin**, Propriétaire et Gérant de M. P. Aubin Reg'd. Représentant de Manufactures, Importateurs, 620, rue Cathcart, Montréal 2.

**M. François Avon**, Directeur Général de Poulenc Ltée, 204 Place Youville, Montréal.

**M. Louis Baudouin**, Professeur de droit comparé, Université McGill, 5560 Durocher, Montréal 8.

**M. Victor Bedos**, Président de H. Bedos & Co. (Canada) Inc., 1500 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 25.

**M. Marcel Bellier**, Techniques Françaises Enrg., 5820, rue Hutchison, Montréal 8.

**M. Jacques Bénard**, anc. Prés., Cons. du Com. Ext., Vice-Président de B.O.P., 455 Craic ouest, Montréal 1.

**M. Abel Benquet**, Restaurateur ("Le Petit Trianon"), 2012, rue Peel, à Montréal.

**M. E. D. Bonnard**, Président de Bonnard Equipment Ltd. (Tracteurs "Ferguson et Massey-Harris", Machines aratoires — Moteurs Gardner Diesel) 2575 Remembrance Road, Lachine 32, P.Q.

**M. Jean Bonnel**, 1570 Bernard ouest, Montréal 8.  
**M. Guy Boulizon**, Librairie Beauchemin, 656 Wiseman, Montréal 8.

**M. Gabriel Boussion**, (Importateur), représentant de vins, jus de fruits et produits spéciaux pour distilleries, vineries, 646 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

**M. Jean Brusset**, Vice-Président, West Canadian Petroleum Ltd., 709, 8th ave south west, Calgary, Alta.

**M. Charles Cadou**, Courtier en Assurances, Agent général de Maisons de Cognac, Vins et Porto, 4660 Queen Mary Road, Montréal 26.

**M. Léon Charlon**, Entrepreneur en peinture, 30, Montée Gravel, à Ste-Dorothée, P.Q.

**M. Louis Collard**, Fromageries BEL, 1494 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25.

**M. Charles Combier**, Directeur Technique de J.B. Martin Co. Ltd., 445, rue St-Jacques, St-Jean, P.Q.

**M. Jean G. Contat**, Directeur Général de l'Hôtel Ritz Carlton, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

**M. Emmanuel M. Coullenot**, (Ingénieur civil), Importateur, agent général de manufactures, 750 avenue Pratt, Montréal.

**M. Georges Delrue**, Joaillier, 3489 Marlowe, Montréal.

**M. Marc Dhavernas**, Anc.-Prés. North American Utilities, Sicard Inc., 1510 Drummond, Montréal.

**M. Henri Dolisie**, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext. (Ingénieur), Président Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hill, Montréal.

**M. Gabriel Dorget**, Assureur-Conseil, 128, avenue Lazard, Ville Mont-Royal, P.Q.

**M. François Ducros**, Administrateur délégué, Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (fabricants, représentants de produits pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.

**M. François Dupré**, Président, Hôtel Ritz Carlton, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

**M. Gaston Durand**, Directeur, Perrin Glove Co. Canada Ltd, 437 rue Mayor, Montréal.

**M. Victor Durand**, Représentant de manufacturiers français, 5025 Christophe-Colomb, Montréal.

**M. René Duron**, Associé de Gagnon & Heurtel Enrg. (Courtiers en Immeubles), 1440 Bernard ouest, Montréal.

**M. Claude Farjon**, Salon Claude Enrg. (Coiffeur pour dames), Hôtel de La Salle, 1240 rue Drummond, Montréal.

**M. Pierre Fluyt**, Représentant "Mercury Press Co.", Imprimeurs, 740 ouest, rue St-Paul, Montréal.

**M. Robert Gens**, Propriétaire de Robert Gens & Cie, (fabricants d'ornements d'église), 34 rue Notre-Dame Est, Montréal.

**M. Francis Glorieux**, Fabricant de tissus de laine, Textile Ste-Anne Ltée, Rigaud, P.Q.

**M. Robert Gremaud**, Directeur p. le Canada de la Société Nord-Africaine de Réassurances, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 2.

**M. Paul Gremeaux**, Représentant de la Fonderie Paccard à Ancey-le-Vieux; Etablissements Marnias, à Gagny (S. et O.); Max Ingrand à Paris.

1220 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal 25.  
**M. Jacques Grunberg**, Directeur du Département des Procédés, L'air liquide, 1111 Beaver Hill, Montréal.

**M. André Hadamar**, University Press of New Brunswick, Phoenix Square, Fredericton, N.B.

**M. Eugène Issalys**, (Libraire Editeur), Librairie Beauchemin Ltée, 430 St-Gabriel, Montréal.

**M. Gaston Jouven**, Directeur, A. Janin & Cie. Ltée, 1460 Sherbrooke ouest, Montréal.

## MEMBRES ACTIFS (suite)

- M. Jean P. Kempf, Président, Morgan, Kempf & Cie. Ltée (agents financiers) 507 Place d'Armes, Suite 101, Montréal. Affiliés à Morgan & Co. (Membres de la Bourse de Montréal) 507 Place d'Armes, Montréal.
- M. Alfred Lacaze, Directeur de la Parfumerie L. T. Piver Ltée, 1030, rue St-Alexandre, Montréal.
- M. Robert H. Lacour, Optométriste-Opticien, 4693 rue Delormier, Montréal.
- M. Henri Lamande, Restaurateur, Prop. du Restaurant français "LAMANDE", 1354, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, P.Q.
- M. Henri de Lanauze, (Importateur), Appareils cinématographiques, appareils photographiques, service technique et films de formats réduits, 1027 Bleury, Montréal.
- M. Jacques de Lavergne, Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Roger Lebert, Boucher "Anjou-Quebec", 807, Ave. Laurier est, Montréal.
- M. Charles Le Borgne, Représentations industrielles et commerciales, 1487, rue de la Montagne, Montréal, P.Q.
- M. Bernard Lechartier, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.
- M. Bernard Leclerc, Secrétaire général-adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Henri Lecoq, Directeur, Coudurier, Fructus, Devigne (Canada) Ltd, Directeur, Rodier (Canada) Ltée, Représentant des Soieries Staron, 712 New Birks Bldg, Montréal.
- M. Henry E. Lefèvre, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext. Président, Dominion Potash Ltd., 4404 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.
- M. André Ligne, Administrateur Directeur, Coty (Canada) Limited, (Manufacturiers et Distributeurs de cosmétiques), 7335 Boulevard St-Laurent, Montréal.
- M. Jacques de Liniers, Président Wood Preservation Industries Ltd., (traitement des bois) et Barter & Trade Limited, 2807 avenue Willowdale, Montréal.
- M. Jean Longy, Président, Eldon Co. Ltd., 1533 Mackay Street, Montréal.
- M. André Lot, Directeur adjoint, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Gabriel Lucas, Joaillier, 1476 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- M. René Malterre, Maître-Ebéniste, 2423 Notre-Dame Est, Montréal.
- M. Roger Maréchal, Président de Maréchal Constructions Ltd., 10927 St-Julien, Montréal-Nord 12.
- M. Paul Mauge, Publiciste, Administrateur Tournee Théâtrale, 3520 McTavish, Montréal.
- M. Raymond Mazur, Représentations, Importations, 6612, rue St-Hubert, Montréal.
- M. Henry A. Mhun, Economiste-Conseil, 1462, rue Bishop, Montréal.
- M. Henri Jacques Mô, (Importateur), Fabricant de meubles Moblex, 11845, rue Fillion, Montréal.
- M. Pierre Mora, Ingénieur, Représentant au Canada des Entreprises Fougerolle, Key Construction, 1040, rue Bleury, Montréal.
- M. René Morand, Vendeur d'automobiles, B. Mongeau Auto Ltée, 1580, rue Amherst, Montréal 24.
- M. Henry de la Myre Mory, Président, Cosmex Ltée (agents généraux p. Lancôme S.A.), 1522 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- M. Marcel Nougier, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext., Importateur de spécialités pharmaceutiques et produits français, Directeur de Coronet Drug Company, 260 est, rue Rachel, Montréal 18.
- M. Jean Olive, Président, Corporation Pharmaceutique Française, 200 rue Vallée, Montréal.
- M. Vital J. J. Panneels, Agent général Importateur (coutellerie, outillage, armes, textiles spéciaux), 2363 rue Delormier, Montréal.
- M. Roger Paquet, Restaurateur, 2042 rue Victoria, Montréal.
- M. Marcel Pasquin, Ch. 35, 35 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.
- M. Michel Pasquin, Gérant-adjoint, Service Hypothécaire, St-Franco Realty Co. Ltd. (Compagnie Immobilière St-François Ltée), 395 Victoria Ave., Westmount.
- M. René C. Pasquin, Courtier d'assurances, 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
- M. Jehan Perdriau, Avocat, 266 St-Jacques Ouest, Suite 322, Montréal.
- M. Edmond Petal, Peinture et débossage d'automobiles, 2089, Sanguinet, Montréal.
- M. Albert Pinel, Ing. Agricole, Valeurs de Placement — Immeubles, 15 Avenue Maplewood, Montréal.
- M. Jean Ponsot, Représentant Air France, 1080 rue Université, Montréal.
- M. J. Aristide Pony, Propriétaire de la Librairie J. A. Pony Ltée, 554 Ste-Catherine Est, Montréal.
- M. Gérard Potez, Administrateur de Valclair Investment Company Ltd., Président de Horton (Canada) Inc., 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
- M. André Quédec, Représentant de la Cie Générale Transatlantique au Canada, 1195 Phillips Square, Montréal.
- M. Maurice Quédrue, Anc. Prés. et Cons. du Com Ext., Industriel, 4115 Côte des Neiges, Montréal.
- M. François Repolt, Directeur Gérant, E. Meyer (Canada) Ltd., 1522 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- M. Jean Rivière, Gérant, Anglo French Gelatines Ltd., 1487 de la Montagne, Montréal 25.
- M. G. Rivollier, Directeur de Canadian Motoring Ltd. (vente de voitures aux touristes canadiens se rendant en Europe) et Représentant des Maisons Françaises, Chambre 5, 1022 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal 2, et Room 9, 735, 8th Ave., Calgary (Alta).
- M. Bernard Robert De Massy, ingénieur E. N., Vice-Président Bristol Laboratories of Canada Ltd., (produits pharmaceutiques) 286 ouest, rue St-Paul, Montréal.
- M. Jean-Paul Rousseau, Président, North American Electronics Ltd., 55, rue St-Jacques Ouest, à Montréal.
- M. Joseph Saint-Loup, représentant de manufactures (articles religieux), 1073 ouest, avenue Laurier, Montréal.
- M. Pierre A. Salbaing, Directeur Technique, L'Air Liquide, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Georges Schaefer, Les Ateliers d'Art Liturgique Enrg., 25 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Norbert Smeulders, Gérant de Production chez J. E. Roy & Fils, imprimeurs, 265 ouest, rue Vitré, Montréal.
- M. Etienne Spire, Ingénieur Conseil de l'Air Liquide, Louvroil-Montbard-Aulnoye, Usinor, Commeny- Fourchambault et Decazeville, Institut de Recherche de la Sidérurgie (Irsid), 3877 Draper Ave., Montréal.
- M. André Sutto, Directeur et Vice-Président, Office Central Catholique Ltée (importateurs d'articles religieux), 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.
- M. Charles Tiberghien, (importation-exportation), 240 Bloomfield Ave., Montréal 8.
- M. Pierre Tisseyre, Editeur — Maison d'Édition et Agence Littéraire, 40, rue Molière, Montréal 10.
- M. Gérard Van Houtte, Importateur de thé, café, alimentation, etc., 1030 ouest, rue Laurier, Montréal 8.
- M. Georges Vasseur, Directeur Administratif, The Key Construction Ltd., 1040 Bleury, Montréal.
- M. Georges P. Vinant, Cons. du Com. Ext., Président, Vinant Ltd. (Importateur, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.
- M. Jean R. Vinant, Industriel, Matériaux Modernes Inc., Vinatex Enrg., 1415 rue St-Marc, Montréal.
- M. André Welcker, (docteur en médecine, pharmacien) Directeur des Laboratoires Welcker & Cie Ltée, (produits pharmaceutiques) 6235 Papineau, Montréal.

## MEMBRES ADHÉRENTS — CANADA

- M. Louis Baisez, Représentation de fabriques et de maisons d'éditions, 1015 St-Alexandre, Montréal.
- Barclay Press Co., Imprimeurs - Éditeurs - Lithographes, 3451, rue Masson, Montréal.
- M. J. Philippe Beaulac, Secrétaire-Trésorier, Dexiro-Chemicals Supply Ltd, 6223 Delormier, Montréal.
- M. Henri Beaulieu, C.R., Avocat de l'étude de Beaulieu, Gouin, Bourdon, Beaulieu & Casgrain, 511 Place d'Armes, Montréal.
- M. Léopold Bernier, Président de C. X. Tranche-montagne & Cie Ltée, (importateur de textiles en gros), 459, rue St-Sulpice, Montréal.
- M. Hector Bertrand, (Comptable agréé), a/s Lorenzo Bélanger & Associés, 630 Dorchester Ouest, Montréal.
- Bianchini Fériet (Canada) Ltd., (Soieries hautes nouveautés), 600 New Birks Bldg., Montréal.
- M. P. Horace Boivin, Maire de la Cité de Granby, Province de Québec
- M. Albert Boulet, Comptable Agréé, 71 rue St-Pierre, Québec, Qué.
- M. François Bouyeux, (Restaurateur), 12 rue Craig Est, Montréal.
- M. Guy R. Brassard, Brassard Reg'd, (importation-exportation), 2027 McGill Collège, Montréal.
- Bruck Silk Mills Ltd. (représenté par M. F. J. Delicact) fabricants de textile (importation-exportation), fils de soie artificielle et nylon, 460 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
- M. André Bruchési, Importateur, Représentant général des Laboratoires du Dr. M. G. Pajot, 10 Ave. Sunset, Montréal.
- M. Roland A. Chagnon, C.A., Président de Fred. A. Lallemand & Cie. Ltée (Manufacturiers de levure et distributeurs de fromage) 1620, rue Préfontaine, Montréal 4.
- M. Edouard Chamberland (manufacturiers essences culinaires, importateurs produits alimentaires), 139 ouest, rue St-Paul, Montréal.
- M. Jean Charton, Président de Herdt & Charton (importations), 2027 McGill College Avenue, Montréal.
- M. Albert Clément, (Importateur), représentant, vins et liqueurs et produits alimentaires, Casier Postal 384, Westmount Montréal 6.
- M. J. Eugène Côté, Chef de la Publicité, Ronalds Advertising Agency Ltd., Keeler Bldg., rue Ste-Catherine ouest, Montréal.
- M. J. Louis Davignon, Gérant général adjoint, Banque Canadienne Nationale, 112 St-Jacques Ouest, Montréal.
- M. R. B. Daville, Directeur-Gérant, William Whiteley (Canada) Limited, (importateurs vins et spiritueux), 1610 Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Raymond Denis, Organisateur général, La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, 152 Notre-Dame Est, Montréal.
- M. Emile Désorcy, Directeur pour la Division Montréal du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.
- M. P. Hervé Desrosiers, Industriel, 1405, rue Peel, Montréal.
- M. Jules Dupré, C.R., (avocat), 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
- M. Hector Fontaine, Président du Conseil, Agence Canadienne de Publicité Ltée, Edifice Sun Life, Montréal.
- Honorable Wilfrid Gagnon, Industriel, 680 Sherbrooke ouest, Montréal.
- M. Paul R. Gauthier, La Librairie Canadienne Enrg., (fournitures scolaires et articles religieux en gros), 397-399 de la Canadière, Québec, Qué.
- M. Jean M. Gauvreau, Directeur, Ecole du Meuble, 1097 Berri, Montréal.
- M. Gérard B. Genest, Vice-Président de l'exécutif, en charge des ventes et Assistant-Directeur Général de Herdt & Charton, Inc., (Import-Export, parfums, spécialités pharmaceutiques, vins et liqueurs), 2027 McGill Collège, Montréal.
- M. Henri Geoffron, Agent de change, 507 Place d'Armes, Suite 505, Montréal.
- M. Henri Gérin-Lajoie, C.R., Avocat, membre senior de la firme légale Lajoie, Gélinas & Lajoie, 60, St-Jacques Ouest, Montréal.
- M. Maurice Gervais, Gérant, Banque Canadienne Nationale, 759 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
- M. Maurice Gillet, (Maître-Imprimeur), Typo-Press, 600 rue Legendre, Montréal.
- M. Jacques S. Guillon, Président, Simax Corporation Ltd., 1638, Sherbrooke Ouest, Montréal 25.
- M. Arthur Guyot, Articles pour la fabrication d'ornements d'églises, orfèvrerie d'églises, 1031 Rachel Est, Montréal.
- M. A. Lafond, Propriétaire, Prima Trading Co., Agent manufacturier, 159, rue Craig Ouest, Chambre 610, Montréal.
- M. Louis A. Lange, Artiste-peintre et marchand de tableaux (Galerie l'Art Français) 370 ouest, rue Laurier, Montréal 8.
- M. Henry Laureys, Industriel, Représentations industrielles, 484 Mount Pleasant Avenue, Westmount, Montréal 6.
- M. Raymond Lavoie, Inspecteur Général, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.
- M. Raphaël Markowski, Président, "Au Petit Versailles", (articles pour cadeaux), 930 Ste-Catherine Est, Montréal.
- M. Lucien Masson, Président, Lucien Masson Inc., (importateur, produits pharmaceutiques et parfumerie), 1361, rue Notre-Dame Est, Montréal.
- M. Georges H. Mercier, Directeur, Service expansion Economique, Banque Royale du Canada, 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1.
- M. J. F. Eugène Michaud, Courtier en impressions, 4547, rue De Lanaudière, Montréal 34.
- M. Gaston Moquin, Maison J. O. Moquin, Courtiers en Douanes et Transitaires, 353, rue St-Nicholas, Montréal.

## MEMBRES ADHERENTS - CANADA (suite)

**M. Aurélien Noël, C.A.**, Associé de Maheu, Noël & Cie, (comptables agréés), 276 St-Jacques Ouest, Montréal.

**M. Jean Nolin**, Conseil en Publicité, Agent général au Canada de Didot-Bottin (Paris) et de Publimondial (Paris), 1265, rue Stanley, Suite 1, Montréal.

**M. J. Alfred Ouimet**, (Importateur, agent manufacturier, spécialités: conserves alimentaires), 84 St-Paul Est, Montréal.

**M. Gérard Parizeau**, Directeur Général de la maison Dupuis, Parizeau, Tremblay Ltée, Directeur de la Revue "Assurances", Professeur, Ecole H.E.C., Ch. 319, 300 rue St-Sacrement, Montréal.

**M. André Pasquin**, Directeur, Service des Relations Étrangères, La Banque Provinciale du Canada, 221, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

**M. Gaston Pelletier**, Pharmacien, Gérant général de Vinant Limitée, 200, rue Vallée, Montréal.

**M. Edgar Pouliot**, Directeur de Bianchini Férié (Canada) (soieries), Lesur Limitée (laines), New Birks Bldg, Montréal.

**Air France** (M. Jean Ponsot, Représentant au Canada), 1080, rue Université, Montréal.

**Barclays Bank** (Mr. Leslie W. Bond, Directeur Général Adjoint) 214 St-Jacques Ouest, Montréal.

**Cie des Matériels de Balisage, d'Optique et de Précision Ltée**, (M. J. Bénard, Vice-Président) (manufacturiers de matériel d'optique, de précision et d'électroniques), 455, rue Craig Ouest, Montréal.

**C. N. A. Hyperphosphate Réno**, (MM. R. Olivier et A. Desmarts) William Houde Ltée, à La Prairie, P.Q.

**Confederation Development Corporation Ltd.** (M. J. Volpert, Gérant général) 680 Sherbrooke O. Montréal 2.

**Corporation Pharmaceutique Française Ltée**, (M. François Ducros, Administrateur-délégué), (fabricants, représentants, produits pharmaceutiques) 200, rue Vallée, Montréal.

**Crédit Foncier Franco-Canadien** (Prêts hypothécaires), 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

**M. Paul Pratt**, Administrateur, Maire de Longueuil, Président de l'Office Central Catholique Ltée, 50 Notre-Dame Ouest, à Montréal.

**M. Walter Prior**, Anglo American Telegraph Co., 140 Notre-Dame ouest, Montréal.

**M. Jean Racine**, Courtier en douane, 300, rue St-Sacrement, Montréal.

**M. Jean Ratelle**, Contrôleur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.

**M. Louis E. Robert**, Agent de Change, Geoffrion, Robert, Gélinas, 507 Place d'Armes Suite 505, Montréal.

**M. Paul Robert**, (docteur en médecine), 418 rue Sherbrooke Est, Montréal.

**M. Raymond Robic**, Directeur, Maison Marion & Marion (Ingénieurs conseils en matière de propriété industrielle), 1510 Drummond, Montréal.

**Rougier Frères**, Fabricants de produits pharmaceutiques, 350, rue Le Moynes, Montréal.

**M. Georges Roy**, Avocat, (Gadbois, Roy & Gadbois) 5 est, rue St-Jacques, Montréal.

**M. Anselme Samoïette, O.B.E.**, Président Directeur Général, La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, Président Directeur Général de La Progressive Compagnie d'Assurances du Canada et Directeur Général pour le Canada de la Compagnie Française du Phénix, 261 St-Jacques Ouest, Montréal.

**M. Camille Savard**, Savard & Vallée (Agents manufacturiers), 376 ouest, rue Craig, Montréal.

**M. Laurence C. Tombs**, Vice-Président, Guy Tombs Ltd., agents de voyages et expéditeurs, Consul de Finlande, 1085 Côte Beaver Hall, Montréal.

**Me Maurice Trudeau**, (Avocat), Etude Trudeau, Beauregard et Beaulieu, 204 Notre-Dame Ouest, Montréal.

**Honorable Thomas Vien, C.P. et C.R.**, Sénateur et Avocat, 132 St-Jacques Ouest, Montréal.

**M. Bertrand Vos**, Agences Cristalleries françaises, etc., 1496 rue Barré, Ville St-Laurent, Montréal.

## SOCIÉTÉS

**Dominion Potash Limited**, (M. Henry LeFèvre, Président), (engrais chimiques), 4404 ouest, rue Ste-Catherine, Westmount, Montréal.

**Durand-United Petroleum Ltd.** (M. Georges Durand), 1544, rue Bishop, Montréal.

**Fougerolle Canada Limited** (M. Pierre Mora) Entreprise de Travaux Publics, 23 Barat Road, Westmount, P.Q.

**Furness Withy Co. Ltd.** (Mr. E. P. Rees, directeur), Furness House, Rue St-Sacrement, Montréal.

**International Transactions (Canada) Ltd.**, (distributeurs des Laines du Pingouin), 7080 Hutchison, Montréal.

"**La Paix**", (Compagnie d'assurances), Siège social: 58 rue Taitbout, Paris 9e. Représentant pour le Canada: Monsieur Paul Tremblay, 465 rue St-Jean, à Montréal.

**La Société de l'Air Liquide**, (M. Henri Dolisie, Président), (Industrie chimique, soudure), 1111 Beaver Hall Hill, Montréal 1.

**Massey-Harris-Ferguson Limited**, (Fabricants de machines agricoles), 915 King Street West, Toronto, Ont.

**Michelin Tires (Canada) Limited**, 8660, rue Jeanne-Mance, Montréal 14.

**Office Central Catholique Ltée**, (M. André Sutto, Directeur et Vice-Président), (importateurs d'articles religieux), 50, Notre-Dame Ouest, Montréal.

**Sicard Inc.**, (M. Marc A. Dhavernas, Président), (souffleuses à neige, camions et tracteurs), 2055, rue Bennett, Montréal.

**Société Nationale des Chemins de Fer Français**, (représentée par M. Jules Hone) Suite 439, King's Hall, 1231 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 25.

**Sorel Industries Ltd.** (M. J. Edouard Simard, Président) Acierie et arsenal, Sorel, Qué.

**Vinant Ltd.** (M. G. P. Vinant, Président), (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

## SECTION DE L'ONTARIO

**PRESIDENT**

**M. H. Hulot**, Décorateur, c/o Eaton's, College Street, Toronto.

**TRESORIER**

**M. Roger Caloz**, Public Accountant, 132 Jarvis Street, Toronto.

**MEMBRES**

**M. S. J. Aiman**, Négociant en tapis d'orient, 23 Grenville Street, Toronto 5.

**M. J. Arthurs Co.**, (Importateurs et Exportateurs de Produits alimentaires), 19, Melinda Street, Toronto.

**M. Georges B. Bagwell, Q.C.**, Avocat, 372 Bay Street, Toronto, Ont.

**M. Louis W. Brocker**, 9 Elstree Avenue, Toronto, Ont.

**M. E. W. Brupbacher**, (Executive Vice-President of Martin Fabrics Corporation of Canada Ltd.), 137, Wellington St. West, Toronto.

**M. W. Carsen**, (importateur d'optique), W. Carsen & Co. Ltd., 88, Tycos Drive, Toronto 10.

**M. René Céra**, Construction Department, The T. Eaton Co., Toronto, Ont.

**M. Herbert R. Dube**, Import-Export, 200 Bay Street, Toronto, Ont.

**M. J. N. Flipo**, Canadian Wool Company, 86 Lowther Ave., Toronto, Ont.

**Furness, Withy & Company Ltd.**, 25 Adelaide Street West, Toronto.

**M. W. Gillespie**, Chef de service chez Massey-Harris-Ferguson Ltd., 815 King St. W., Toronto, 3 Ont.

**Dr. J. D. M. Gillies**, Gynécologue, 453 Huron Street, Toronto, Ont.

**M. M. R. Haldi, c.a.**, 5 Huntley Street, Toronto, Ont.

**M. William Enwood Hartnoll, Jr.**, M.C.I.C. (Chemical Engineer & Business Executive) 95, King Street East, Toronto, Ont.

**M. Dolf Hartog**, Directeur, Kitchen Installations Ltd., Ajax, Ont.

**M. Louis Jacquier**, 96 Woodward Ave., R. R. 2 York Mills (Ontario).

**Dr. Joseph Kaskelis**, Agent de fabriques, 246 Barton Avenue, Toronto 4.

**M. Léon Katz, P. Eng.**, 308-10 Adelaide St. W., Toronto, Ont.

**M. W. Latman**, Vice-Président, Massey-Harris-Ferguson Ltd., 915 King Street West, Toronto 3.

**M. René R. LeBaillly**, 1597 Spring Avenue, Clarkson, Ont.

**M. H. Le Troter**, Agent Général pour la Province de l'Ontario de la Compagnie Générale Transatlantique de Canada Ltd. (French Line) 6 Adelaide Street, East, Toronto.

**M. W. Looser**, Agent de Fabriques, 64 Wellington Street West, Toronto.

**M. F. G. Mayberry**, Canadian National Exhibition, Toronto.

**Massey-Harris-Ferguson Limited**, (Fabricants de machines agricoles), 915 King St. West, Toronto, 3 Ont.

**M. Etienne Petitjean**, 25 Levern Avenue, Toronto, Ont.

**M. Etienne Petitjean**, Président Alliance Française de Toronto, 25 Seven Street, Toronto.

**M. René Philippe**, Dessinateur, 165A Avenue Road, Toronto Ont.

**Polymer Corporation Ltd.**, (fabrication de caoutchouc synthétique), Sarnia, Ont.

**M. Ernest Paul Propper**, Importateur, Plantation & Colonial Products (Canada) Ltd., 7, King Street W, Toronto.

**M. Irénée Prud'homme**, Propriétaire du Swiss Chalet Bar B.Q. Ltd., 234 Bloor West, Toronto.

**M. J. Reissman**, Import-Export, Agent de fabriques, 64 Wellington St. West, Toronto.

**M. F. J. Seger**, Falcon Lumber Ltd., 137 Wellington West, Toronto, Ont.

**M. Jaroslav Sejnaha**, Artiste peintre, 559 St. Clements Avenue, Toronto, Ont.

**M. Norman E. A. Spencer**, Président "Canadian-European Forwarders Ltd.", Président of Canadian International Travel & Tours Co. Ltd., Suite 200, 64 Wellington Street West, Toronto.

**M. D. R. Walkinshaw**, Avocat, 372 Bay Street, Toronto.

**M. G. L. Watt**, Importateur de vins et spiritueux, 1139 Bay Street, Toronto, Ont.

## MEMBRES ADHERENTS - FRANCE

**ACIERIES**

**Acieries de Gennevilliers**, (M. Philippe Delachaux, Président Directeur Général), Avenue Louis Roche, B. P. 33, Gennevilliers (Seine).

**Ugine**, Sté d'électro-chimie, d'électro-metallurgie et des Acieries d'Ugine, 10, rue du Général Foy, Paris 8e.

**AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT**

**Agence Maritime E. Foucher**, 29, rue Tronchet, Paris 8e.

**Consortium Maritime Franco-Américain**, 25, place du Marché Saint-Honoré, Paris 1er.

**Joneman (S. A. de Transport)**, 52/54, rue Riquet, Paris 19e.

**R. Moiroud & Cie**, 31, rue de l'Hôtel-de-ville, Lyon.

**Roland Pernet & Cie**, 18, rue Drouot, Paris 9ème.

**Valcke et Cie (Ets. A. & G.)**, 54, rue de Paradis, Paris.

**ALIMENTS COMPOSES POUR BETAÏL**

**Ets. P. Dumortier Frères**, Boite Postale No. 4, Tourcoing (Nord).

**APPARELS ELECTRO-DOMESTIQUES**

**Société Calor**, 142, Grande rue de Montplaisir, Lyon 7e (Rhône)

**APPARELS INDUSTRIELS**

**M. Marcel Bellone**, Directeur de la Sagimco Engineering Corp., 34, Champs Elysées, B. O. Box 168-08, Paris 8e.

**Etablissements Paul Bernard**, (matériel pour travaux publics), 3, rue du Colisée, Paris 8e.

**ARMATEURS**

**M. P. E. Cangardel**, 36, rue de Naples, Paris 8e.

**Cie de Navigation Cyrien Fabre**, 15, rue Beauvau, Marseille (Bdu R).

**Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez**, 1, rue d'Astorg, Paris.

**S.A.G.E.T.**, 6, rue Rabelais, Paris 8e.

**Messieurs Worms & Cie**, 45, boulevard Haussmann, Paris 8e.

**ARTICLES DE RELIGION**

**Joseph Bancel**, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

**Ancienne Maison C. Belle, Marpot Soeur et Frère & Godde**, 119-121, rue Bugeaud, Lyon (Rhône).

**Ets. André Coradin**, 6, boul. St-Denis, Paris 10e.

**ASSURANCES**

**C.A.R.R.**, Compagnie d'Assurances et de Réassurances Réunies, 23-27, rue Cambon, Paris 1er.

**Cie Française du Phénix**, 33, rue Lafayette, Paris.

**Cie d'Assurances Générales contre l'Incendie**, 87, rue Richelieu, Paris.

**L'Union Incendie**, 9 Place Vendôme, Paris 1er.

**Sté-Nord Africaine de Réassurances**, 25/27, rue Denfert-Rochereau, Alger (Algérie).

**MEMBRES ADHERENTS - FRANCE (suite)****AUTOMOBILES**

Chambre Syndicale des Constructeurs d'Automobiles, 2, rue de Presbourg, Paris 9e.  
 Régie Nationale des Usines Renault, (M. Jean Guillelmin, Directeur du Service Exportation), Avenue Emile Zola, Billancourt (Seine).  
 Saint-Christophe Motor (automobiles de luxe), 3, rue Scheffer, Paris 16e.  
 Sté Esswein & Cie. (pièces mécaniques pour autos), 21, rue Boileau, La Roche s/Yon (Vendée).

**AVOCAT CONSEIL**

M. R. M. Archibald, 10, Avenue de Messine, Paris 8e.

**BANQUES ET AGENTS DE CHANGE**

Banque de l'Algérie et de la Tunisie, 217, Boulevard St-Germain, Paris.  
 Banque L. G. Beaubien, 1, rue Richemance, Paris 8e.  
 Banque de l'Indochine, 96, Boulevard Haussmann, Paris.  
 Banque de Madagascar et des Comores, 88, rue de Courcelles, Paris.  
 Banque de France, 3, rue de la Vrillière, Paris.  
 Banque Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris 9e.  
 Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, 16, Boul. des Italiens, Paris.  
 Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.  
 Banque de l'Union Parisienne, 6, boul. Haussmann, Paris 9e.  
 Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.  
 Crédit Commercial de France, 103, avenue des Champs Elysées, Paris 8e.  
 Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris 9e.  
 Crédit Lyonnais, S.A., 17, Boulevard des Italiens, Paris.  
 Royal Bank of Canada (France) 3, rue Scribe, Paris 9e.  
 Sté Française d'Assurance pour Favoriser le Crédit, 58, rue Taibout, Paris 9e.  
 Union Européenne Industrielle et Financière, 4 et 6, rue Gaillon, Paris 2e.

**BILLES POUR STYLOS A BILLE**

Société Industrielle de Billes, 1, rue Bleue, Paris 9e.

**BICYCLETTES POUR ENFANTS**

Manufacture Nord & Loire, 2, rue Michel Servet, Lille (Nord).

**BISCUITS (fabricants)**

Biscuits-LU (Lefevre-Utile), 61, Boulevard Richard-Lenoir, Paris 11e.

**BREVETS D'INVENTION**

MM. Beau de Loménie, A. Armengaud et G. Houssard, Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle, 55, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

**BRONZES ET ORFÈVRES D'ÉGLISE**

Villard & Cie, 17, rue Barrême, Lyon.

**CERAMIQUES ET CARRELAGES**

Société Générale de Carrelages et Produits Céramiques, 94, rue de la Victoire, Paris 9e.

**CERAMIQUES ET CRISTAUX**

Usines Céramiques Villeroy & Boch, Mettlach (Sarre).

**CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES**

Bayonne, Bordeaux, Caen, Calais, Carcassonne, Cognac, Colmar, Dijon, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Lille, Le Mans, Lyon, Marseille, Millau, Mulhouse, Nantes, Nice, Nîmes, Perpignan, Rouen, Toulouse, Troyes, Versailles.

**CHAMBRES SYNDICALES**

Chambre Syndicale de la Bijouterie Fantaisie en tous genres, 10, rue Chalot, Paris 3e.  
 Chambre Syndicale des Constructeurs d'Automobiles, 2, rue de Presbourg, Paris 9e.  
 Chambre Syndicale Nationale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 19, rue Picot, Paris 16e.

**CHIFFONS, PEUX ET DECHETS DE METAUX, ETC.**

Société A. Chazelle 130bis Boulevard de Dijon, St-Julien près Troyes (Aube).

**COMPAGNIE DE CABLES TELEGRAPHIQUES**

Commercial Cable Co., 24, blvd. des Capucines, Paris 9e.  
 Télé France, 166, rue Montmartre, Paris 2e.

**COMPAGNIES CINEMATOGRAPHIQUES**

Compagnie Cinématographique Canadienne Limitée 20, Avenue de Wagram, Paris 17e.

**CHOCOLAT (FABRICANT DE)**

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

**CONSTRUCTEURS D'APPAREILS DE MESURES ELECTRIQUES**

Compagnie Générale de Métrologie, Chemin de la Croix-Rouge, Annecy (Haute Savoie).

**CONSTRUCTIONS MECANIQUES ET AUTRES**

Manurhin, à Mulhouse-Bourtzwiller (Ht-Rh).  
 CONSTRUCTEURS DE MACHINES ELECTRO-MECANIQUES ET ELECTRONIQUES  
 Bull. (Co. des Machines), 94 Avenue Gambetta, Paris 20e.

**CONSTRUCTEURS DE MACHINES-OUTILS**

Alliance des Constructeurs Français de Machines-Outils, 16, boul. Flandrin, Paris 16e.  
 Ets. Ernault-Batignolles, 169, rue d'Alésia, Paris 14e.

**CONSTRUCTIONS NAVALES ET AERONAUTIQUES**

Bureau Véritas, 31, rue Henri-Rochefort, Paris 17e.  
 Sté Messier, (trains d'atterrissage d'avions, etc.), 58, rue Fénélon, Montrouge (Seine).

**COMMISSION - IMPORTATION - EXPORTATION**

"C.I.T.E.R." Compagnie Intercontinentale d'Etudes et de Réalisations, 66, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9e.  
 Compagnie Continentale d'Importation, 8, rue Cambacérés, Paris 8e.  
 Eaton Co. of France, 103, rue Lafayette, Paris 10e.  
 Gimble-Saks Purchasing S.A., 217, rue St-Honoré, Paris 1e.  
 M. Gaston Legendre, (Viandes en gros) rue de Viarmes, Bourse de Commerce, Paris 1er.  
 Office Chérifien de Contrôle et d'Exportation, 72, rue Georges-Mercier, Casablanca (Maroc).  
 S.I.V.E.C. (Société Internationale de Vente et d'Echanges Commerciaux), 16, rue de Londres, Paris 9e.

**CONFISERIE**

Krema (S.A.), 39, rue du Colisée, Paris 8e.  
 CONSERVES ALIMENTAIRES, PATES, SARDINES, ETC.

Etablissements R. Brosse & Cie., Boîte Postale 67 Sali (Maroc)

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes (Loire Inf.)

**CONSTRUCTEURS MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE**

Etablissements André Debrie, 111, rue St-Maur, Paris 11e.

**COUPELLERIE**

Maison Pierre Minel, 11, rue Lafayette, Paris 9e.

**COUTURIER EN GROS**

M. Albert Lempereur, 102, rue Réaumur, Paris 2e.

**CUIRS ET PLUMES, PEUX BRUTES**

Faurand Père & Fils, 25, rue du Treyve, St-Etienne (Loire).

**DENTELLES**

Le Fuseau, La Renaissance près Le Puy (Haute Loire).

Etablissements R. Denimal, (Exportateurs de dentelles, tulles, broderies.) 71, rue des Soupirants Calais (P. de C.)

Fédération Nationale des Tulles, Dentelles, Broderies et Guipures, 7, rue Louis le Grand, Paris 2e.

**DISTILLATEURS LIQUORISTES**

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp (Sein-Inf.)  
 Etablissements Marnier-Lapostolle, 91, Boulevard Haussmann, Paris.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Maison J. Honoré Sécrétat, aîné, 40 à 56, Cours de Médéc, Bordeaux, (Gironde).

Cusenier (Sté Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie), 226, Boulevard Voltaire, Paris 11e.

**DIVERS**

Paul Baudecroux, (rouge à lèvres), 125, Boulevard St-Denis, Courbevoie, (Seine).

France Economats S.A. (Union des Economats Chrétiens) 41, Boulevard Malesherbes Paris 8e

Office Algérien d'Action Economique et Touristique 40/42, rue d'Isly, Alger (Algérie) (Ofalac)

M. Clément Cabassut, Le Bouchet, (Drôme).  
 Correspondant de la Chambre de Commerce Française au Canada.

**EAUX MINERALES**

Etablissement Thermal de Vichy, S.A., 24, Boulevard des Capucines, Paris.

**EAUX-DE-VIE DE COGNAC**

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).  
 Courvoisier Ltd, Place du Château, à Jarnac, (Charente).  
 Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).  
 P. Frapin & Cie, Segonzac (Charente).  
 James Hennessy & Co., Cognac (Charente).  
 J. & F. Martell, Cognac (Charente).  
 E. Normandin & Cie, Chateaufort/Charente.  
 Rouyer Guillet & Cie., Saintes (Charente Maritime).  
 S.A.R.L. De Laroche & Cie., à Cognac (Charente).  
 J. G. Monnet & Cie, Cognac, (Charente).

**EDITEURS - LIBRAIRIES**

Maison Aubanel Père, (Imprimerie et Edition en toutes langues), 7 place St-Pierre, Avignon.  
 J. Delmas & Cie., Editeurs, 13, rue de l'Odéon, Paris 6e.  
 G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.  
 Editions Fleurus, 33, rue de Fleurus, Paris 6e.  
 Flammarion & Cie., (Librairie), 26, rue Racine, Paris 6e.  
 Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.  
 Librairie Hachette, 79, Blvd St-Germain, Paris  
 Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris.  
 Librairie Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris 6e.  
 Librairie Aristide Quillet, 278 Boulevard St-Germain, Paris 7e.  
 Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).  
 Maison F. X. Le Roux & Cie, 34, rue des Hallebardes, Strasbourg (Bas-Rhin).

**ELECTRICITE. ECLAIRAGE**

Claude Paz et Silva, 8, rue Cognac-Jay, Paris 7e.  
 "Cipel" Compagnie Industrielle des Piles Electriques S.A., 98 ter Boulevard Héloïse, Argenteuil (S. & O.).  
 Electricité de France, Service National, 68, Faubourg St-Honoré, Paris.  
 Plexilux (Luminaire), 10, ave de la Grande Armée, Paris 17e.

**FABRICANTS DE LIQUEURS**

Les Héritiers de Marie-Brizard & Roger, Bordeaux, (Gironde).

**FILATURE DE LAINES PEIGNES**

Ets. Heilmann, Koechlin & Desaulles, 192, Faubourg de Colmar, Mulhouse (Haut-Rhin).

**FOIRES ET EXPOSITIONS**

Foire de Paris, 23, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

**FOURRURES**

Robert Corby, 61 rue du Faubourg St-Honoré, Paris.  
 Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

**GANTERIES**

Ets. Guibert Frères, Millau (Aveyron).  
 Gant Laurent, 34, rue de la Paulèle, à Millau (Aveyron).  
 Le Gant Paul, 11, rue des Petites Ecuries, Paris 10e.  
 Tréfousse & Cie, Chaumont (Haute-Marne).

GELATINE, COLLES FORTES (FABRICANT DE)  
 Cie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

GRAINES SELECTIONNEES (PRODUCTEUR)  
 Vilmorin Andrieux S. A., 4, Quai de la Mégisserie, Paris 1er.

**HORLOGERIE**

Chambre Française de l'Horlogerie, 34 Avenue de Messine, Paris 8e.  
 Etablissements François Miserez, (boîtiers de montres, outillage d'horlogerie) 16, rue Suard, Besançon (Doubs).  
 Etablissements A. Moynet, (outils et fournitures d'horlogerie), 26, rue Renard, Paris 4e.

**HYDRO-ELECTRIQUE**

Ets. Neyrpic, Neyret-Beylier et Piccard-Pictet, (installations hydro-électriques), Avenue de Beauvert, B.P. no 52, Grenoble (Isère).

**HOTEL - RESTAURANT**

Hôtel "Château Frontenac", 54, rue Pierre Charon, Paris 8e.  
 Hôtel George V, 31, avenue George V, Paris 8e.

**MEMBRES ADHERENTS - FRANCE (suite)**

**HUILES VEGETALES**  
**IMPORTATEUR-EXPORTATEUR**  
 Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7, rue de Téhéran, Paris.

**JEUX & JOUETS**  
 S. A. Unijouets, 53, rue d'Hauteville, Paris 10e.  
**JOAILLIERS**  
 Cartier S.A., 13, rue de la Paix, Paris 1er.

**LAINES ET LAINAGES**  
 Etablissements Beaulieu, matières premières pour chapellerie et filatures, 29, rue d'Auzette, Limoges (Haute-Vienne).  
 Ets. Mathon & Dubrulle, 310, Boulevard Gambetta, Tourcoing (Nord).  
 S. A. des Tissus Lesur, 31, rue St-Augustin, Paris 2e.

**LIQUEURS DE LUXE APERITIFS DE MARQUE**  
 Maison J. Honoré Sécrétat, aîné, 40, cours de Médoc, Bordeaux, (Gironde).

**MACHINES AGRICOLES ET VITICOLES**  
 Compagnie Massey-Harris-Ferguson, Siège social et usine: Avenue Industrielle, Marquette-lez-Lille (Nord) Direction général: 154, rue de l'Université, Paris 8e.

**MACHINES A ECRIRE (fabricants de)**  
 Japy. (Sté de Mécanographie), 141, rue du Dr Durand, Arcueil (Seine).

**MACHINES DE PRECISION**  
 Etablissements A. Moynet, 26, rue du Renard, Paris 4e.

**MACHINES-OUTILS**  
 "AFMO" — Association Française de Constructeurs de Machines-Outils, 63, rue La Boétie, Paris 8e.

**MATERIEL POUR ARTISTES ET BUREAUX**  
 Ets. J. M. Paillard, 17, Passage St-Sébastien, Paris 11e.

**MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS**  
 Ets. Richier S.A.R.L. Service Exportation, 15, rue de Lubeck, Paris 16e.

**MATIERES COLORANTES**  
 Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

**MATIERES PLASTIQUES**  
 Ets. André Coradin, 6, boul. St-Denis, Paris 10e.

**MATIERES PREMIERES POUR CHAPELLERIE ET LA FILATURE**  
 M. Léopold Swiners Gibaud, 14, rue Armand Carrel, Montreuil/Bois (Seine).

**METALLURGIE**  
 Forges de Chatillon Commentry et Neuves-Maisons, 19, rue de la Rochefoucauld, Paris 9e.  
 Société Schneider & Cie, 15, rue Pasquier, Paris 8e.  
 Sté Valor, 17, rue de Surène, Paris 8e.

**METAUX**  
 Cimetal S. A. (Cie. Int. de métaux), 98, Boulevard Malesherbes, Paris 17e.

Fédération des Industries Mécaniques et Transformatrices des Métaux, 11, Avenue Hoche, Paris 8e.

**MOUTARDES ET CONDIMENTS**  
 Bornibus, (M. Ch. Boubli), 58 boulevard de la Villette, Paris 19e.  
 Etablissements Maille, 3, rue Trézel prolongée, Levallois-Perret (Seine).

**NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR**  
 J. Thorin, Pontaneveux, Saône et Loire), France.

**NEGOCIANT EN VINS ET PROPRIETAIRE DE VIGNOBLES**  
 Audy (J. B.), 18, Quai du Priourat, Libourne (Gironde).

**ORFÈVRES**  
 Mémery & Hours, orfèvrerie d'église, 8, Montée St-Laurent, Lyon.

Villard & Cie, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrière, Lyon.

**ORGANISATION INTERNATIONALE DE VOYAGES**  
 Hôtel-Plan, 49, avenue de l'Opéra, Paris 2e.

**PAPIER**  
 S. A. d'Exploitation des Papeteries L. Lacroix Fils, 113, rue de Saintes, Angoulême (Char.).

Sté. Gaut Blancan, (Fabricants d'enveloppes et de papier), 154 Faubourg Saint-Denis, Paris 10e.

Syndicat Général des Fabricants de Papiers, Cartons et Celluloses de France, 154, Boulevard Haussmann, Paris 8e.

**PAPIERS PEINTS**  
 Manufacture de Papiers Peints Zuber & Cie, Rixheim, (Haut-Rhin).

**PARFUMEURS**  
 "Cadoricin" S. A., 18, rue de la Paix, Paris 2e.

Caron, 10, rue de la Paix, Paris 1er.  
 Guerlain, 68, Avenue des Champs Elysées, Paris.  
 Marquay, Parfumeur, 45, Ave de l'Opéra, Paris 2e.

Parfums F. Millot, 2, avenue de Solferino, Asnières (Seine).

Laboratoire Vitapoints, 9, boulevard des Capucines, Paris 2e.

**PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES**  
 Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy, (Eure) France.

**PEINTURE ET DECORATION SUR VERRE**  
 Max Ingrand, 8, Passage Tenaille, Paris 14e.

**PELLETERIE**

René Gorin, (Peaux de lapins brutes) 17/23, rue Beaumarchais, Montreuil sous bois (Seine).

**PETROLES**

Compagnie Française des Pétroles, 11, rue du Dr Lancereaux, Paris 8e.

**PLACAGES ET SCIAGES**

M. Pierre Richard (Hêtre et peuplier) 3, rue St-Gaudin, Soissons (Aisne).

Sté Amédée l'Etendant, 18, ave de l'Est, Le Parc St. Maur (Seine).

**PLACAGES, BOIS EN GRUMES, IMPORT-EXPORT**  
 Elefant & Cie., 118/122 rue de Lagny, Montreuil s/Bois (Seine).

**PLASTIQUES**

Ets. Ch. Nicolle, 28, rue d'Arcueil, Gentilly (Seine).

**PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)**

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain. Chaunay et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de de Miromesnil, Paris.

Société Progil, 79, rue de Miromesnil, B.P. 102-08, Paris 8e.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, 21, rue Jean Gougeon, Paris (8e)

Univer. Union des Industries du verre pour l'exportation, 12, rue Lincoln, Paris 8e.

**PRODUITS PHARMACEUTIQUES**

Laboratoires Bruneau & Cie, 17, rue de Berri, Paris 8e.

Laboratoires Byla, 20, rue des Fossés - Saint-Jacques, Paris 5e.

Laboratoires Cortial, 7, rue de l'Armorique, Paris 15e.

Laboratoires Fraysse & Cie, 21, rue de Neuilly, Nanterre (Seine).

Laboratoires Laleuf, 51, rue Nicolo, Paris 16e.

Laboratoires Métadier, 55 rue Nationale, Tours, (I. & L.)

Laboratoire des Produits Amido, 4 Place des Vosges, Paris 4e.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Laboratoires Roger Bellon, 159, ave du Roule, Neuilly (Seine).

Laboratoires du Dr Zizine, 24, rue de Fécamp, Paris 12e.

Les Ets. Fevrier Decoisy Champion S. A., 60, rue de Watrignies, Paris 12e.

Spely-Export (spécialités A. Bailly), 19, rue du Rocher, Paris 8e.

Union de pharmacologie, Agen (Lot et Garonne).

**RADIO ELECTRIQUE (Industrie)**

Stealix & Co., 17, rue Francœur, Paris 18e.

**RIVETS, VISSERIE (Manufacture de)**

Gobin-Daudé S. A., 2 bis, rue Béranger, Paris 3e.

**SAC DE DAMES**

Les Fils de Pierre Gouvernel, 19, rue d'Hauteville, Paris 10e.

**SAVONNERIE — HUILERIE**

Ets. P. Dumortier Frères, (Aliments composés pour le bétail), Boîte Postale No. 4, Tourcoing (Nord).

Ets. Fournier-Ferrier, Savon "Le Chat", 143, rue Félix-Pyat, Marseille (B. du Rh.)

**SEMOULIERS**

Ets. L. Bourgeois & Cie, 11, rue Montgrand, Marseille (B du R.).

**SOIERIES**

E. Anselme & Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.

Maison M. Guillemain & Cie, (rubans, soieries, velours, écharpes, voilettes), 28, Avenue de l'Opéra, Paris.

**SOINS DE BEAUTE**

"Cadoricin" S. A., 18, rue de la Paix, Paris 2e.

**SOUTIEN-GORGE (Fabricants de)**  
 Maison "LOU", 20 rue de Paris, Grenoble (Isère).

**TEINTURERIE POUR FOURRURES**  
 Chapal Frères et Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

**TEXTILES (Import-Export)**

"S.N.U.F.T." Société Nouvelle d'Utilisation des Fibres Textiles 6, rue Molère, Paris 2.

Union des Industries Textiles, 10, rue d'Anjou, Paris 8e.

**TINCTORIAUX & TANNANTS**

Cie Française des Extraits Tinctoriaux & Tannants, 77, ave Raymond Poincaré, Paris 16e.

**TISSUS INDUSTRIELS**

Dollfus & Noack, B. P. 169 Mulhouse (Haut-Rhin).

**TOILES METALLIQUES POUR PAPETERIE MEUNERIE ET PRODUITS CHIMIQUES**  
 Toiles Métalliques Franck, 1, rue Jules Preiss, Sélestat, (Bas Rhin).

**TRANSPORTS AERIENS**

Trans-Canada Air Lines, 24, boulevard des Capucines, Paris 9e.

**TRANSPORTS INTERNATIONAUX**

Canadian Pacific Railway (France) 24, Boulevard des Capucines, Paris 9e.

Etablissements Vairon & Cie, 5, Avenue Kléber, Paris.

Maison Genestal, 44, rue Jules-Siegfried, Le Havre (S. I.).

S. A. de Transports Jonemann, 52/54, rue Riquet, Paris 19e.

Société Française de Transports Gondrand Frères, 24, rue de la Douane, Paris 10ème.

Wingate & Johnson, 8, rue d'Enghien, Paris 10ème.

**TRANSPORTS MARITIMES, TERRESTRES ET AERIENS**

Société Transital, 13-15, rue Taitbout, Paris 9e.

**GRANDS TRAVAUX D'ENTREPRISES**

Sté des Grands Travaux de Marseille, 25, rue de Courcelles, Paris 8e.

**TUYAUX**

Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, 91, rue de la Libération, Nancy.

**TUYAUX FLEXIBLES ET OUTILLAGES POUR L'AUTO, L'AVIATION, LA MARINE, Etc.**  
 Tubest, 6, rue Euler, Paris 8e.

**VELOURS (fabricants de)**

Cosserat S.A., 40, rue de la République, B. P. No 74, Amiens (Somme).

**VERMOUTHS**

Noilly, Pratt & Cie, 165, rue de Paradis, Marseille.

**VIANDES EN GROS**

Sté Raymond Delmas & Cie., (Tripiers en gros), 25, rue de Viarmes, Paris 1e.

M. Gaston Legendre, (Imp.-Exp.), rue de Viarmes, Bourse de Commerce, Paris 1er.

**VINS D'ALGERIE**

Ets. Frédéric Lung, (Maison du Kébir), Bastion Sud Alger (Algérie).

**VINS D'ANJOU ET DE SAUMUR**

Ets. Chapin-Landais, Chacé (M. et L.).  
 De Neuville & Cie., Saint-Hilaire, Saint-Florent, (Maine et Loire).

**VINS APERITIFS**

Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris 4e.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh", à Thuir (Pyr. Or).

St-Raphaël, 8, rue du Parc Royal, Paris 8e.

S.E.G.M. (Société pour l'Exportation des Grandes Marques, 31, rue de Bassano, Paris 8e.

**VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX**

Barton & Guestier, 35, Cours Xavier Arnoz, Bordeaux.

J. Lebagüe & Cie, Cantenac par Margaux, (Gironde).

**VINS DE BOURGOGNE**

Collin et Bourisset, Mâcon (S. et L.).  
 J. Thorin, Pontaneveux (Saône et Loire) France.

**VINS DE CHAMPAGNE**

J. Bollinger S. A. R. L., Ay-Champagne (Marne).

Champagne Heidsieck & Co., Monopole, Successeur, 83, rue Coquebert, Reims (Marne).

Champagne Piper-Heidsieck Kunkelmann & Cie., Succès., 8, rue Piper Reims (Marne).

Charles Heidsieck, 46, rue de la Justice, Reims (Marne).

Moët & Chandon, à Epernay (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Boîte Postale 102, Reims, (Marne).

Vve Laurent-Perrier & Cie., B. P. No. 37, Reims (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

S. A. Champagne Pommery & Creno, Boîte Postale 87, Reims, (Marne).

Champagne Taittinger, 9, Place St-Nicaise, B.P. 68, Reims (Marne).

**VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY**

M. Marc Bredif, Rochecarbon (Indre et Loire).  
 Ets. Chapin-Landais, Chacé (M. et L.).

**VINS ET LIQUEURS**

R. D'Anthony, 40, rue de Paradis, Paris 10e.

Tél.: PLateau 3365

*Les Ateliers  
d'Art Liturgique Eurq.*

GEORGES SCHAEFER, Prop.

Manufacturier et Importateur de  
Vêtements Sacerdotaux, Toiles,  
GALONS ET FRANGES OR,  
Dentelles, Dais, Ombrellinos, Ban-  
nières, Tentures de deuil, Vases  
sacrés, et Bronzes d'église.

*Membre actif de la Chambre de Commerce Française*

29 est, rue St-Jacques

Montréal 1

J. Saint-Loup

*Représentant  
de fabriques françaises*

•  
ARTICLES RELIGIEUX  
ORNEMENTS D'EGLISE  
•

1073 ouest, Ave. Laurier  
Outremont, Montréal 8



Office Central Catholique  
LTÉE

*Importateurs d'objets de piété*

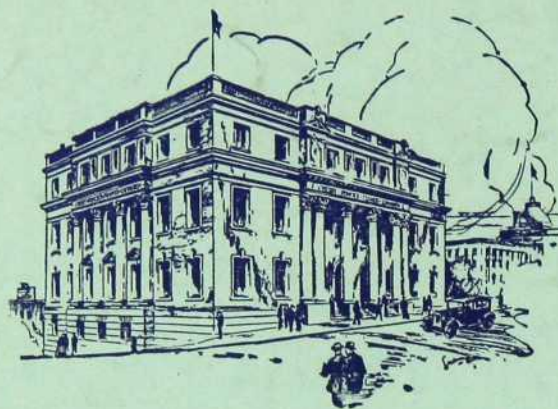
CHAPELETS, MEDAILLES, CRUCIFIX,  
IMAGES, MISSELS, ETC.

*Représentants de fabricants et d'éditeurs français*

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA

Téléphone: PLateau 2505



# CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE  
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES  
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

---

SIEGE SOCIAL

**5, rue St-Jacques Est,**  
*MONTREAL, (Canada)*

SUCCURSALES À

QUEBEC - TORONTO - WINNIPEG - REGINA  
EDMONTON - VANCOUVER

COMITÉ DE PARIS: 18, AVENUE DE L'OPÉRA